



**PROCES-VERBAL DES
ASSEMBLEES GENERALES
(EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE) DE
LA FEDERATION FRANCAISE DE
VOLLEY-BALL**

Vendredi 1er et Samedi 2 juin 2012

PACY SUR EURE/MENILLES



ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 12 JANVIER 2013

Fédération Française de Volley-Ball

1^{ère} diffusion (version en instance d'approbation) : 14/06/2012

2^{ème} Diffusion (version adoptée) : 14/01/2013

PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES (EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE) DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY-BALL

Vendredi 1er et Samedi 2 juin 2012 PACY SUR EURE/MENILLES

ETAT DES PRESENTS

LIGUES REGIONALES

**Il s'agit des délégués et du nombre de voix attribué
en fonction des clubs à jour des cotisations fédérales de chaque ligue**

ALSACE (140 voix)

Mme Nelly KEIFLIN (T) 47 voix
M. André TROESCH (T) 47 voix
M. Georges MEYER (SV) 46 voix

AQUITAINE (177 voix)

M. Yves LABROUSSE (T) 59 voix
M. Noël RENAUDAT (T) 59 voix
M. Dominique REY (T) 59 voix

AUVERGNE (53 voix)

M. Jean-Charles SIMON (T) 27 voix
M. Guy WACK (SV) 26 voix

BOURGOGNE (70 voix)

M. Thierry GUENEAU (T) 24 voix
M. Claude ROCHE (T) 23 voix
M. Alain AUGÉY (T) 23 voix
M. Bernard PLISSET (S)

BRETAGNE (265 voix)

Mme Viviane LE THOMAS (T) 89 voix
M. Pierrick HAMON (T) 88 voix
M. Daniel KARBOVIAC (T) 88 voix

CENTRE (96 voix)

M. Pierre JEANROT (T) 32 voix
M. Michel MARTIN-DOUYAT (T) 32 voix
Mme Florence BAINET (T) 32 voix

CHAMPAGNE-ARDENNE (29 voix)

M. Serge CORVISIER (T) 15 voix
M. Romuald BEAUFORT (T) 14 voix

CORSE (15 voix)

M. Antoine MARCAGGI (T) 15 voix

COTE D'AZUR (160 voix)

M. Alain MORILLO (T) 54 voix
M. Gérald HENRY (T) 53 voix
M. Frédéric PASTORELLO (T) 53 voix

FLANDRES (128 voix)

M. Didier DECONNINCK (T) 43 voix
M. Pierre Yves VANALDERWELT (T) 43 voix
Melle Stéphanie GOSSELIN (T) 42 voix

FRANCHE-COMTE (32 voix)

M. Philippe SOVANT (T) 16 voix
M. Michel BIANCHI (T) 16 voix

GUADELOUPE (Non représentée)

GUYANE (Non représentée)

ILE DE FRANCE (533 voix)

M. Jean-Louis LARZUL (T) 134 voix
M. Philippe VENDRAMINI (T) 133 voix
M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (T) 133 voix
M. Yves MOLINARIO (SV) 133 voix
M. Stéphane JUAN (S)
Melle Sandrine DELAMARRE

LES ILES DU NORD (Non représentée)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (179 voix)

M. Christian ALBE	(T)	60 voix
Mme Valérie DELOUTRE	(T)	60 voix
M. Robert SERRANO	(T)	59 voix

LA REUNION (61 voix)

Mme Lucie BAWEDIN	(T)	61 voix
-------------------	-----	---------

LIMOUSIN (Non Représentée)

LORRAINE (128 voix)

M. Mohammed ABIDA	(T)	43 voix
M. Jean-Claude BOUR	(T)	43 voix
M. Albert CHARPENTIER	(T)	42 voix

MARTINIQUE (Non représentée)

MAYOTTE (Non représentée)

MIDI-PYRENEES (119 voix)

M. Jérôme CASTAING	(T)	60 voix
M. Laurent DANIEL	(T)	59 voix

BASSE-NORMANDIE (47 voix)

Melle Véronique LAMBERTZ	(T)	24 voix
M. Christophe ROHEE	(T)	23 voix

HAUTE-NORMANDIE (41 voix Vendredi et 62 voix Samedi)

M. Christophe CHARTREUX (uniquement Samedi)	(T)	21 voix
M. François DESHAYES	(T)	21 voix
M. Olivier SERRE	(T)	20 voix

NOUVELLE-CALEDONIE (Représentée -non votante)

Petelo FAKAILO

PAYS DE LA LOIRE (269 voix)

M. Claude GANGLOFF	(T)	90 voix
M. Pascal CHARAUD	(T)	90 voix
M. Jean-Michel QUENTIN	(T)	89 voix

PICARDIE (77 voix)

M. Jean-Didier JAWORSKI	(T)	39 voix
M. Frédéric DUBOIS	(T)	39 voix

POITOU-CHARENTES (65 voix)

Mme Françoise BRIZARD	(T)	33 voix
M. Aurélien BOULIE	(SV)	32 voix

PROVENCE (133 voix)

M. Alain ARIA	(T)	45 voix
Mme Christine MOURADIAN	(T)	44 voix
M. Frédéric SIEGL	(T)	44 voix

RHONE-ALPES (312 voix)

M. Hervé GOLFETTO	(T)	78 voix
M. Jacques DEPORTES	(T)	78 voix
Melle Véronique FRELAT	(T)	78 voix
Mme Aline GEMISE-FAREAU	(T)	78 voix
M. Pierre VOUILLOT	(S)	

ST PIERRE ET MIQUELON (Non Représentée)

WALLIS ET FUTUNA (Non représentée)

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

M. Patrick KURTZ, Président

Mmes Brigitte CERVETTI, Christine DANCOT, Laurence LACHAISE, Viviane LE THOMAS (également représentant Ligue de Bretagne), Nathalie VALLOGNES

MM. Alain DE FABRY, Jean-Paul DUBIER, François FOCARD, Christian ALBE (également représentant Ligue du Languedoc-Roussillon), Jean-Michel BARRE, Didier CHENOUN, Didier DECONNINCK (également représentant Ligue des Flandres), Frédéric DUBOIS (également représentant Ligue de Picardie), Richard GOUX, Alain GRIGUER, Eric HEURTEBIZE, Gil PELLAN, Didier SAPIN-GUILBARD, Eric TANGUY, François TORTOS

Représentant du Conseil National des Ligues

M. Pierre MERCIER, Mme Valérie DELOUTRE (également représentante Ligue du Languedoc-Roussillon), M. Alain ARIA (également représentant Ligue de Provence)

AUTRES PRESENCES

M. Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National
M. Georges GUILLET	Président de la Commission Electorale/Assemblée Générale
M. René CORNIC	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
M. André FROGER	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale
M. Rodolphe ADAM	Président de la Commission Centrale Sportive
M. Stéphane JUAN	Président de la Commission Centrale d'Arbitrage (Egalement représentant suppléant de la Ligue d'Ile de France)
M. Daniel KARBOVIAC	Président de la Commission Centrale des Statuts et Règlements (Également représentant Ligue de Bretagne)
M. Alain MORILLO	Président de la Commission Centrale de Discipline (Également représentant Ligue de Côte d'Azur)
M. Serge RENAULT	Président de la Commission Centrale Financière (uniquement le Vendredi)
M. Yanick CHALADAY	Président de la Commission Fédéral d'Appel
M. Karim KHEMIRI LEVY	Président de la Commission Technique Développement Beach (uniquement le vendredi)
M. Michel BALAWENDER	Président de la Commission Développement des Pratiques
M. Jacques LAGNIER	Président de la DNACG (uniquement le Vendredi)
M. Jean-Jacques KOENIG	Représentant l'AIFVB
M. Francis DRUENNE	Représentant l'AIFVB
M. Georges BOUDRY	Membre d'Honneur
M. Maurice BOISSEAU	Membre d'Honneur
M. Serge DELOUTRE	Membre d'Honneur
Mme Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux Comptes
Mauricia BENON	Comptable – Déléguée du Personnel Fédéral
Patrice MARQUET	Directeur du Secteur Beach (uniquement le Vendredi)
Melle Sylvie PROUVE	Secrétaire de Direction
M. Thierry BOLOMEY	Informaticien
M. Pascal FIEVET	Prestataire des votes électroniques

EXCUSES

Membre du Comité Directeur Fédéral :	Mme Anne-Marie PICARD, Mme Danielle MARY, Mme Marine KIEFFER
M. Jean-Paul ALORO	Président de la LNV
M. Jean-François MOLEY	Président de la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi représenté par M. Frédéric DUBOIS, Membre de la CCEE
M. André LECLERCQ	Membre d'Honneur
M. Gilles GAUPP	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale

Ouverture de l'Assemblée Générale à 15H00.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) ouvre la 72ème Assemblée Générale de la FFVB à 15h00.

Puis, il effectue son discours d'allocution :

« Je déclare ouverte la 72ème Assemblée Générale de la Fédération Française de Volley-Ball. J'ai le plaisir d'accueillir parmi nous un certain nombre de personnalités, je commencerai par citer Monsieur Yves ROCHETTE, Maire de Ménilles, je tiens à saluer aussi la présence de Monsieur Bernard BACOURT, Président du CROS de Haute-Normandie, je salue aussi la présence de Jean-Paul DUBIER, Président du club de Pacy sur Eure. Un certain nombre de personnalités se sont excusées pour des raisons électorales, nous savons que les fonctionnaires par exemple n'ont pas le droit de se montrer en public un certain nombre de jours avant les élections, comme la semaine prochaine vous allez voter, automatiquement, il y a droit de réserve. Je tiens à excuser Monsieur Jacques MURAT, DDJS de Haute-Normandie, Monsieur Alain LE VERN, Conseil Régional de Haute-Normandie, Monsieur Jean-Louis DESTANS, Conseil Général de l'Eure, Monsieur Christophe CHARTREUX, Président de la Ligue de Haute-Normandie qui sera là demain, Monsieur Pascal LEHONGRE, Maire de Pacy sur Eure qui devrait nous rejoindre. Monsieur VOLPATTI, Président de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure, est excusé, tout comme Monsieur DESHAYES, Président du Comité Départemental de l'Eure. Sont présents, Monsieur GILBERT, que vous connaissez, Monsieur CORNICARD, Monsieur Olivier SERRE, est aussi excusé, et je tiens à la féliciter, Madame Valérie FOURNEYRON, Députée-Maire de Rouen, qui est maintenant Ministre des Sports et qui a été, je vous le rappelle, une Volleyeuse, licenciée à la Fédération Française, donc on peut être fier maintenant d'avoir un Ministre qui provient de notre source, à savoir le Volley-Ball, nos félicitations à Valérie. Je commencerai par une citation qui nous rajeunira d'un an, cette citation est la suivante : « les Hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ». L'année dernière à Mandelieu, nous étions encore en pleine ébullition. Vous nous aviez demandé de travailler ensemble et ne plus nous déchirer ... Je voudrais saluer Monsieur Georges BOUDRY, qui nous fait le plaisir d'être là, je voudrais saluer aussi Serge DELOUTRE, qui nous fait le plaisir d'être là, je voudrais saluer aussi Maurice BOISSEAU, on m'a dit qu'il viendrait, mais je n'ai pas encore vu Maurice, je le salue, il est caché, salut Maurice. Je tiens aussi à saluer Gil PELLAN qui est encore dans les sphères de Président, qui était Président de la Fédération assez longtemps, bienvenue Gil, tu cumules, c'est bien, c'est comme moi. Je tiens à excuser André LECLERCQ, Jacques SHAW et Bernard MAUCHE. J'avais eu l'occasion de m'entretenir avec le Président BOUDRY, il est toujours bon de prendre l'avis des sages, et donc, je lui avais demandé ce qu'il pensait de cette demande de l'Assemblée Générale, votre demande, puisque vous saviez qu'à l'époque, il y avait un problème de démocratie, de majorité qui se posait, nous avons décidé l'année dernière de travailler ensemble et effectivement, chacun d'entre nous a gommé un petit peu ses différences et je crois qu'on peut effectivement être fier aujourd'hui de votre demande et de notre travail puisqu'effectivement, comme vous le savez, le mauvais élève qu'était la Fédération Française de Volley-Ball est passé en un an de mauvais à passable, voire assez bien. Je peux dire ça puisque vous avez eu les documents, ils vous ont déjà révélés un certain nombre de choses, je parle essentiellement bien sûr des finances. Mais, je tiens quand même à vous dire « attention », parce que, quelque part, ça reste extrêmement fragile, et ce n'est pas parce que maintenant la Fédération a effectivement, et Christine vous parlera après, a des fonds propres positifs, qu'il faut en faire n'importe quoi. Donc, le comportement de l'équipe actuelle, par rapport à tout ce qui est demandes de finances, restera le même, puisqu'effectivement je crois qu'il est tout à fait possible de continuer à travailler avec un souci d'économie, de toute manière de ne pas trop taxer les licenciés, les clubs et les Ligues. Comme il est aussi de coutume, nous devons observer ce que l'on appelle la minute de silence, et cette année je suis un petit peu, et je dirai encore plus particulièrement touché par cette minute de silence puisque nous avons malheureusement perdu un certain nombre de licenciés, je pense notamment à quelqu'un, avec qui j'ai ferrailé dur en Volley-Ball, qui s'appelait Christian NOEL, Christian était un joueur hors pair, pas facile à jouer mais un vrai sportif et un vrai bénévole, Christian NOEL était Président du club du SAS Epinal, c'était vraiment la cheville ouvrière, le monde du Volley-Ball perd ici quelqu'un de très grand. Malheureusement, quelques jours après son décès, son père qui était malade est décédé lui aussi. Robert NOEL a été le Président fondateur du club du SAS Epinal et j'ai toujours encore en tête Monsieur NOEL, quand il fumait dans son coin de la salle du palais des sports d'Epinal son cigare, des petits cigarillos, lui aussi un passionné de Volley-Ball, un bénévole. Ensuite,

malheureusement les décès n'ont pas d'âge, je tiens aussi à signaler le décès de Maxime GRYSON, un jeune joueur du club de Dunkerque. Souligner aussi le décès de Bertin ELOI, papa de Marie-France BERNARD, la secrétaire du club du TLM. Et ensuite, cinquième décès dans le monde du Volley-Ball, Monsieur Roland DELAHAY, qui était joueur et entraîneur au Cercle Paul Bert de Rennes et qui a été Président du club de Lorient, merci de vous lever ».

Une minute de silence est effectuée.

Ensuite, le Président passe la parole à **Monsieur Yves ROCHETTE, Maire de Ménilles**, et à **Monsieur Bernard BACOURT, Président du CROS de Haute-Normandie**.

Puis, **M. Patrick KURTZ** reprend la parole :

« J'en reviens maintenant à l'allocution du Président de la Fédération Française de Volley-Ball. Comme je vous l'ai dit, vous avez effectivement eu bon nez à Mandelieu de nous demander de travailler ensemble, nous avons essayé de gommer nos différences, toutes n'ont pas été gommées bien sûr, mais nous avons fait un grand pas, je dirai vers l'unité du Volley français. Quelques petites notes que je souhaite vous faire partager. Au niveau de la Fédération Internationale de Volley-Ball, son congrès aura lieu en Septembre aux USA. Il faut savoir qu'initialement, nous pensions tous que c'était le Président de la CEV qui allait devenir Président de la FIVB. Et bien non, il y a de fortes chances que le Volley-Ball mondial soit dirigé par un américain. La CEV, par contre, a eu des élections, nous n'avons effectivement maintenant plus personne au niveau du board, puisque la candidature de Monsieur Jacques SHAW a été retirée la veille des élections, ce qui m'a bien sûr fâché. Il nous reste actuellement dans les commissions Patrick RACHARD, à la commission d'arbitrage, Philippe BLAIN, à la commission des entraîneurs, et à la chambre de médiation, Laurent MOREUIL. Au niveau de la Fédération, comme je vous l'ai dit, nous avons effectivement, Nelly va mettre un petit trait à « effectivement », merci Nelly, il paraît que je répète trop souvent « effectivement », donc je m'en excuse, je vais essayer de maîtriser cet adverbe qui est mien ou presque. Donc, au niveau de la Fédération Française de Volley-Ball, les finances vont nettement mieux. Côté administratif, vous savez qu'on s'est séparé de la Directrice Administrative et Financière. Le côté administratif continue à fonctionner normalement. Au niveau des organisations, on a effectivement, et ce n'est pas une nouvelle, nous ne sommes pas bons au niveau des organisations, c'est vraiment un secteur qu'il faudra peut-être recréer. Eric TANGUY, chargé du secteur fait beaucoup de choses, travaille beaucoup, accompagné en général par Gil, mais quelque part nous ne sommes pas bons. Ce n'est pas normal que l'on fasse des organisations où il y a autant de choses pas très vraies. C'est vraiment un secteur à revoir, à recréer éventuellement, j'en prends bonne note. Pourtant, nous avons des choses qui marchent, je pense par exemple à la Continental Cup, je tiens à remercier, le 92, ainsi que François FOCARD pour l'organisation remarquable de cette manifestation où effectivement au niveau des masculins, nous n'avons pas été très bons puisque dès l'entrée nous sommes tombés sur une équipe, de Pologne, très très bonne. Par contre, et je suis très content, nos filles terminent sur le podium, elles finissent troisièmes. Malheureusement, cela ne suffira pas pour aller aux Jeux Olympiques, mais je suis quand même content et très fier de l'équipe féminine de Beach qui finit troisièmes. Ligue Européenne, je me tourne vers mes amis lorrains puisque nous avons une conférence de presse il n'y a pas longtemps en Lorraine. Donc, la Ligue Européenne ça roule, là il y a effectivement un savoir-faire qui existe. Côté Ligue Mondiale, là aussi, il y a un savoir-faire qui existe au niveau de la Ligue Rhône-Alpes, donc pas de souci à se faire par rapport à cela. Bien sûr, la grande question que l'on se pose, est-ce qu'on va y aller ou est-ce qu'on ne va pas y aller ? Je parle bien sûr des Jeux Olympiques de Londres. Tout le monde sait que l'Equipe de France a une chance sérieuse, et vraiment j'y crois, de se qualifier puisque la poule dans laquelle nous figurons, à savoir Bulgarie. En Bulgarie, pas facile mais jouable, France bien sûr, Pakistan, mon cher Jean-Marie si tu perds contre eux, ça va très mal se passer, et ensuite une équipe qui peut être dangereuse c'est l'Egypte, mais je crois, à voir l'autre TQO, qu'on a finalement une main chanceuse et je crois que tout va se jouer sur un match avec la Bulgarie et j'espère que l'Equipe de France sera bien représentée à Londres. Tous les sports collectifs pratiquement sont qualifiés, donc ça la foutrait vraiment mal si le Volley-Ball n'y était pas. Donc, je compte sur l'entraîneur, sur les joueurs et je suis sûr qu'ils vont effectivement porter haut le drapeau bleu-blanc-rouge. Au niveau des Ligues, là aussi on a pu remarquer qu'il y avait un certain nombre de problèmes qui existaient. Certaines ont de petits problèmes financiers, d'autres ont d'autres problèmes. Donc là aussi la commission qui a été créée au niveau des difficultés des Ligues a du pain sur la planche et je me tourne vers le Président du CNL pour activer, positiver et supprimer les problèmes qu'ont les Ligues, puisqu'il est du rôle de la Fédération de les aider. Au niveau des clubs, vous savez que Poitiers s'est retiré de la Champions League. Donc là aussi, au niveau des journaux, ce n'est pas quelque chose qui est particulièrement positif, mais c'est ainsi. Les licenciés, nous sommes pratiquement un sport pratiqué moitié par les hommes, moitié par les femmes, on n'est pas à 50/50,

mais on en est pas loin. Par contre, le véritable problème que nous avons, et Jean-Marie s'y attèle avec notre collaborateur Monsieur LAMIRAND, c'est de savoir comment faire pour fidéliser les jeunes. En effet, au niveau des jeunes, nous avons chaque année un taux de rotation qui tourne autour de 50 %, et même plus, en fonction des tranches d'âges. Enfin, je crois que, j'ai pu pendant ces 2 années de présidence voir que mes compétences et mes limites en tant que bénévole ont été atteintes. Etre Président de Fédération, ce n'est pas facile, je me suis régalé, cela m'a permis aussi de connaître certains que j'ai rebaptisé. Je vous présente Grincheux. Joyeux c'est François, donc je tiens personnellement à remercier toute mon équipe, toute ma garde rapprochée, à savoir, les membres du Bureau bien sûr, les membres du Comité Directeur qui m'ont, et je peux vous dire que je fais rarement des compliments, qui m'ont vraiment beaucoup aidé dans la gestion du Volley-Ball français. Vous avez pu voir aussi récemment dans les journaux que nous avons fait un appel d'offre pour les entraîneurs de nos Equipes de France. Entraîneur de l'Equipe de France Masculine, nous avons presque une vingtaine de candidatures, énorme, Equipe de France à 6 Féminine, nous en avons un petit peu moins. Au niveau du Beach, tant Masculin qu'en Féminin, je ne dis pas que c'est la « dèche », mais à priori, le Beach n'attire pas beaucoup les entraîneurs. Donc, là aussi quelque part des questions à se poser afin d'améliorer ce secteur pour que l'on puisse avoir un choix plus important. En Juillet 2010, je vous avais proposé avec mon équipe, avec le Volley-Ball français, 3 axes. Un axe financier, l'axe financier c'est grâce à tout le monde qu'on a réussi à remonter la pente, puisqu'on était quand même à l'époque en situation de dépôt de bilan. Donc, un grand merci à vous toutes et à vous tous, que vous soyez membre du Comité Directeur, du Bureau Fédéral, d'une Ligue ou d'un Comité, un grand merci. C'est ensemble que nous avons réussi à sauver le Volley-Ball de la noyade puisqu'une entreprise aurait dû depuis longtemps déposer le bilan. Nous vous avons proposé aussi une restructuration en terme de personnel, c'est en cours, ce n'est pas terminé, il y a encore des choses à faire, puisqu'on est assez loin de la perfection. Et bien sûr aussi le troisième axe, c'était un meilleur service aux clubs. On va commencer cette année en n'augmentant pas les prix, c'est déjà pas mal, mais effectivement, on ne pourra pas se contenter de cela uniquement. Donc, là aussi, il faudra voir un petit peu comment on peut, au cours des 4 prochaines années, faire pour améliorer le service aux clubs, puisque les clubs sont quand même « nos clients ». Il serait effectivement bon, d'avoir une cinquantaine de mille licenciés en plus, ça nous permettrait effectivement d'avoir des ambitions sportives tout à fait différentes. Un grand merci aussi à l'organisateur des Volleyades, le club du Goëlo. J'ai été à cette grande fête du Volley-Ball, un grand merci à eux. Grand merci aussi à la LNV, je tiens à excuser Jean-Paul ALORO qui travaille autre part, donc représenté par Alain GRIGUER et Didier CHENOUN ici présents. Là aussi, on n'a pas été très bons. C'est lié au fait que nous avons eu une charge de travail particulièrement importante pour la préparation de l'Assemblée Générale et la convention qui lie la LNV et la Fédération n'a pas encore été validée par les 2 organismes. Mais, dès la semaine prochaine, on va s'y attaquer, pour que la LNV ne soit pas orpheline d'une convention. Ensuite, je dirais, nous sommes et vous le savez certainement sous le coup d'une inspection de la Cour des Comptes. Cette inspection de la Cour des Comptes a commencé il y a à peu près 4 mois de cela et on n'a toujours pas eu de rapport, puisqu'il faut savoir que la procédure est longue. Un contrôle de la Cour des Comptes, ça dure entre 8 et 12 mois donc on aura je pense le pré-rapport prochainement. Donc, là aussi quelque chose d'important, au niveau du siège. Je peux vous dire que personnellement. Je ne suis pas content non plus, de ne pas pouvoir joindre la Fédération. Je téléphone souvent aussi à la Fédération et je tombe sur des boîtes vocales, donc ça ne vous est pas uniquement réservé à vous, le Président aussi c'est comme ça, a des difficultés pour joindre la Fédération. Je tenais notamment à vous dire que je partage parfois vos remarques quand j'ai une boîte vocale. Voilà grosso modo ce que je souhaitais vous dire et pour terminer, je tiens à vous rappeler que le personnel fédéral malgré ses non-réponses au téléphone, qui peuvent parfois se comprendre, le personnel fédéral est dévoué, fait du travail, en général, de bonne qualité. Je tiens à citer les présents et les absents, je commencerai par Mauricia, parce que Mauricia et moi c'est une longue histoire ... comptable ! Je tiens aussi à remercier Sylvie, je tiens aussi à remercier notre fidèle informaticien Thierry. Je m'excuse auprès de celles et ceux que j'ai éventuellement oubliés, je ne suis qu'un homme, et je terminerai par une citation, puisque vous savez que je suis un homme à citation. Citation que je vous invite à bien écouter : « Ce qui est visible n'est que le reflet de ce qui est invisible ». Merci, bonne Assemblée Générale. Avant de passer la parole à mon Secrétaire Général préféré, j'ouvre maintenant l'Assemblée Générale Extraordinaire. J'ai oublié de citer certains collègues, je pense à Brigitte, sans elle je ne sais vraiment pas comment on pourrait travailler correctement. A côté de moi mon Ministre des Finances préféré. Je suis vraiment sincèrement content, je vous le dis, je ne les connaissais pas avant, je les connais maintenant et bientôt je partirai, voilà un grand merci à vous ».

Puis, il laisse la parole à **M. Georges GUILLET, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales et des Assemblées Générales (CSOEAG)**.

« Mesdames, Messieurs, Bonjour à tous. Depuis quelques années les Assemblées Générales de la FFVB se succèdent à une fréquence au-dessus de la moyenne. Ceci explique en partie les améliorations de certaines procédures ; mais compte-tenu de l'évolution des textes de nouvelles difficultés et non des moindres sont apparues. Au titre des améliorations je me permets de citer la disparition des envois en recommandé, ce qui était une recommandation de la CSOEAG, la quasi perfection de la procédure d'élection des délégués de Ligue et la qualité des PV adressés à la FFVB (seulement 2 PV ne comportent qu'une seule signature). A ce sujet, je me permets de rappeler que ce sont les AG des ligues qui élisent les délégués et non pas les comités qui les désignent. Au titre des nouvelles difficultés, il y a le respect des délais. En effet, pour la présente AG, au 2 mai (J-30) seulement un tiers des Ligues avait retourné son attestation des états financiers des clubs ce qui veut dire qu'aujourd'hui l'AG serait totalement inopérante ! ; la complexité pour la prise en compte des états de la comptabilité. Plus de 400 "mails" échangés entre la FFVB et notre commission. Au nom de la commission je me permets d'adresser mes remerciements à Sylvie Prouvé et à Mauricia Benon. A titre personnel, je remercie vivement mes deux collègues ici présents André Froger et René Cornic avec une mention particulière à René pour son efficacité et le temps passé sur son ordinateur en appui du travail de Sylvie Prouvé. Pour en revenir aux nouvelles difficultés rencontrées, permettez-moi de rappeler le contenu de l'article 11 des Statuts qui précise que: "pour l'assemblée générale les clubs ou GSA doivent être à jour administrativement et financièrement avec la FFVB". A ce sujet, il est souhaitable que le mot administrativement soit explicite. En conclusion, il faut bien comprendre deux choses par rapport aux textes. Les clubs et GSA doivent être à jour de leurs licences par rapport à leur ligue et c'est sur l'attestation de ligue (à signer par le Président ou un mandataire dûment accrédité !) que nous nous basons pour valider ou pas l'attribution des voix. En parallèle, les clubs ou GSA doivent être à jour de leurs engagements en championnat à la fois d'un point de vue financier et administratif. Ce sont donc ces deux états combinés qui déterminent le nombre de voix attribués aux ligues. Donc, la CSOEAG examine deux catégories de documents l'attestation des ligues, les états financiers fournis par la comptabilité. S'il y a désaccord sur les états fournis par la comptabilité les litiges se règlent entre les ligues et la FFVB. Par rapport aux états financiers fournis par la FFVB et pour cette AG, nous n'avons pas tenu compte des amendes des engagements CEV, et des dettes inférieures à 100€ qui correspondent dans la grande majorité des cas aux engagements des équipes des jeunes; ces engagements étant couverts par le remboursement des frais de déplacement pris en charge par la FFVB. Au regard des états financiers des ligues, les voix de 5 ligues ont été diminuées et à celui de la FFVB, 4 ligue s'y sont ajoutées. D'où les chiffres suivants pour la présente AG. Nombre de voix inscrites : 3529 ; Nombre de voix représentées : 3090 ; Nombre de délégués votants : 59 ; Clubs ou GSA inscrits : 1387 ; Majorité AGO : 1546 ; Double majorité AGE : voix : 2060 et clubs ou GSA : 809. Je vous remercie de votre attention.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) remercie la CSOEAG pour le travail parfois ingrat.

Puis, il passe la parole à **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** qui appelle **M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR)** pour la présentation des Statuts et Règlement Intérieur de la FFVB.

I) Mise à jour et modifications des Statuts de la FFVB

Le vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2012 - Chatenay-Malabry n'a pas été limpide. La résolution proposée est la suivante :

« Article 15.1 – LES MEMBRES ELUS

12 (douze) membres sont élus pour quatre ans au scrutin secret, *directement* par les GSA lors d'un vote

OPTION A par correspondance (un seul tour)

OPTION B électronique (deux tours possibles)

selon la procédure définie au règlement intérieur

Ils sont rééligibles.

Les conditions de dépôt, de validation et de publication des candidatures sont définies par le Règlement Intérieur.

Cette élection se déroule au scrutin de liste.

Chaque liste doit :

- comporter au minimum douze noms, les candidats devant être licenciés à la FFVB à la date de dépôt de la liste. Aucun candidat ne peut appartenir à des listes différentes.

- comporter, en position éligible, un nombre minimum de candidates donné par le rapport entre le nombre de licenciées féminines âgées de plus de 18 ans et le nombre total de licenciés de plus de 18 ans et arrondi à l'entier le plus proche.

Le dépôt d'une liste n'est recevable que s'il est accompagné d'un projet de gouvernance concernant l'ensemble de la Fédération pour l'ensemble de la durée du mandat du Conseil d'Administration.

OPTION A Vote par correspondance : la liste qui a obtenu la majorité relative des suffrages exprimés obtient :

OPTION B Vote électronique Au premier tour, la liste qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs obtient :

Option 1 : 8 (huit) sièges

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les autres listes ayant obtenu au moins 15% des suffrages exprimés.

Option 2 : 10 (dix) sièges

Les autres sièges sont attribués à la liste arrivée en seconde position.

OPTION B Vote Electronique

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un second tour est organisé : seules peuvent être présentes au second tour les 2 listes ayant obtenus le plus de suffrage exprimé. A l'issue de ce second tour, la liste qui a obtenu le plus de suffrages exprimés obtient 8 sièges ou 10 sièges. Les autres sièges sont attribués à l'autre liste.

En cas d'égalité parfaite du nombre des suffrages entre les deux listes arrivées en tête, il est nécessaire de faire un nouveau vote.

La procédure d'attribution du nombre de sièges suivant la représentation proportionnelle est décrite dans le Règlement Intérieur.

Les sièges obtenus sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Chaque liste doit :

- comporter au minimum douze noms, les candidats devant être licenciés à la FFVB à la date de dépôt de la liste. Aucun candidat ne peut appartenir à des listes différentes.

- comporter, en position éligible, un nombre minimum de candidates donné par le rapport entre le nombre de licenciés féminines âgées de plus de 18 ans et le nombre total de licenciés de plus de 18 ans et arrondi à l'entier le plus proche.

Ne peuvent pas candidater sur une liste les personnes qui ont posé leurs candidatures au Conseil de Surveillance ».

Attribution des Sièges au sein du Conseil d'Administration

Choix 1 : Répartition 10/2

Choix 2 : Répartition 8/4

Choix 3 : Blanc

Choix 4 : Absentions

RESULTAT DU VOTE

Choix 1 : 1166 voix

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Albert CHARPENTIER (42), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric SIEGL (44), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), M. Philippe SOVANT (16), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierrick HAMON (88), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Choix 2 : 1705 voix

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Dominique REY (59), M. François DESHAYES (21), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Georges MEYER (46), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Choix 3 : 219 voix

M. Alain MORILLO (54), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Gérald HENRY (53), M. Noël RENAUDAT (59)

Choix 4 : /

Absents : 21 voix

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : 3111 voix

Choix retenu : Répartition 8/4

Attribution de 8 sièges à la liste vainqueur et de 4 à la ou les listes vaincues

Choix 1 : 38% - Choix 2 : 55% - Choix 3 : 7%

ADOpte A LA MAJORITE

Interventions :

M. Georges GUILLET (Président de la CSOEG) intervient comme conseil sur ce vote. Il indique la difficulté majeure de gérer des votes par correspondance. Il attire l'attention du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale et précise qu'il faudra préparer un plan informatique sur la réception des votes.

M. Yves LABROUSSE (Aquitaine) indique qu'à l'Assemblée Générale du mois de Mars dernier, on n'avait pas validé le mode de scrutin.

M. Daniel KARBOVIAC (Président CCSR) mentionne que la proposition des votes des clubs a été validée à 65% lors de la dernière Assemblée Générale.

M. Jacques DEPORTES (Rhône-Alpes) mentionne que les votes étaient indiqués à titre indicatif pour une orientation lors de l'Assemblée Générale de ce jour. Il indique qu'à cet instant le Procès-Verbal de Châtenay-Malabry n'est pas encore adopté. Il pense que le vote par correspondance décrédibilise le vote et n'est peut-être pas à priori une bonne chose.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) précise que les votes de l'Assemblée Générale de Châtenay-Malabry étaient des votes d'orientation. Puis, il précise que l'orientation a été donnée sur le vote électronique, le vote le plus important.

M. Daniel KARBOVIAC (Président CCSR) indique qu'il s'agissait de votes d'orientation mais le résultat permettait de préparer les textes.

M. Jacques DEPORTES (Rhône-Alpes) demande si le vote est dominé par les abstentions, qu'est-ce que cela veut dire.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) souhaite savoir s'il y a application de l'ancien système si le résultat du vote porte sur la majorité des absents.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) répond que si cette Assemblée Générale ne veut pas voter, on reste sur les textes précédents.

M. Dominique REY (Aquitaine) précise que le vote de Châtenay-Malabry est un vote d'orientation.

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) indique que s'il y a proportion des Oui et Non, le meilleur pourcentage l'emportera.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) effectue ensuite une précision sur l'article des statuts 15.4 – COMPOSITION.

M. Alain GRIGUER (Administrateur Fédéral, représentant de la LNV) indique qu'il faut rectifier l'article 15.4 4 vice-présidents, par 5 vice-présidents dont le Président de la LNV.

Statuts – Choix du Vote

- Choix 1 : vote électronique
Choix 2 : vote par correspondance
Choix 3 : Blanc
Choix 4 : non exprimés

RESULTAT DU VOTE

Choix 1 : **2707 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves MOLINARIO (133)

Choix 2 : /

Choix 3 : **383 voix**

M. Aurélien BOULIE (32), M. Dominique REY (59), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Noël RENAUDAT (59), M. Yves LABROUSSE (59)

Choix 4 : /

Absents : **21 voix**

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Choix retenu : Vote électronique

Vote électronique des GSA

Choix 1 : 85% - Choix 2 : 0% - Choix 3 : 12%

ADOpte A LA MAJORITE

II) Approbation de l'ensemble des textes proposés des Statuts de la FFVB

Interventions :

M. Claude ROCHE (Bourgogne) intervient sur l'article 11.

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) intervient sur l'article 23.

M. Daniel KARBOVIAC (Président CCSR) précise que si les statuts sont adoptés, des modifications seront apportées en fonction des résultats de votes. Le changement éventuel évoqué : Licence événementielle ou forme de type de participation ? Par ailleurs, il indique avoir tenu compte des remarques de M. CORNIC, Membre de la CSOEG.

Statuts de la FFVB – Approbation de texte

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2361 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Albert CHARPENTIER (42), M. André TROESCH (47), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **595 voix**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Dominique REY (59), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Gérald HENRY (53), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Noël RENAUDAT (59), Mme Véronique FRELAT (78), M. Yves LABROUSSE (59)

Abstentions : **134 voix**

M. Alain MORILLO (54), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Aurélien BOULIE (32), Mme Françoise BRIZARD (33)

Absents : **21 voix**

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 76% - Contre : 19% - Abstentions : 4%

ADOpte A LA MAJORITE

RESULTAT DU VOTE PAR GSA

Pour : **937 GSA**

M. Alain ARIA (17), M. Alain AUGÉY (10), M. Albert CHARPENTIER (19), M. André TROESCH (17), M. Christian ALBE (22), Mme Christine MOURADIAN (15), M. Christophe ROHEE (12), M. Claude GANGLOFF (35), M. Claude ROCHE (11), M. Didier DECONNINCK (19), Mme Florence BAINNET (13), M. François DESHAYES (10), M. Frédéric DUBOIS (14), M. Frédéric SIEGL (15), M. Georges MEYER (17), M. Guy WACK (12), M. Jean-Charles SIMON (12), M. Jean-Claude BOUR (20), M. Jean-Didier JAWORSKI (15), M. Jean-Louis LARZUL (48), M. Jean-Michel QUENTIN (34), M. Jérôme CASTAING (25), M. Laurent DANIEL (24), Mme Lucie BAWEDIN (23), M. Daniel KARBOVIAC (33), M. Michel BIANCHI (6), M. Michel MARTIN-DOUYAT (13), M. Mohammed ABIDA (20), Mme Nelly KEIFLIN (17), M. Olivier SERRE (9), M. Pascal CHARAUD (34), M. Philippe SOVANT (7), M. Philippe VENDRAMINI (47), M. Pierre JEANROT (13), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (19), M. Pierrick HAMON (33), M. Robert SERRANO (22), M. Romuald BEAUFORT (7), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (47), M. Serge CORVISIER (7), Mme Stéphanie GOSSELIN (18), M. Thierry GUENEAU (11), Mme Valérie DELOUTRE (22), Mme Véronique LAMBERTZ (12), Mme Viviane LE THOMAS (34), M. Yves MOLINARIO (47)

Contre : **219 GSA**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (29), M. Dominique REY (22), M. Frédéric PASTORELLO (17), M. Gérald HENRY (17), M. Hervé GOLFETTO (30), M. Jacques DESPORTES (30), M. Noël RENAUDAT (22), Mme Véronique FRELAT (30), M. Yves LABROUSSE (22)

Abstentions : **55 GSA**

M. Alain MORILLO (18), M. Antoine MARCAGGI (6), M. Aurélien BOULIE (15), Mme Françoise BRIZARD (16)

Absents : **10 GSA**

M. Christophe CHARTREUX (10)

Soit un total : **1221 GSA**

Pour : 77% - Contre : 18% - Abstentions : 5%

ADOpte A LA MAJORITE

Les statuts présentés et adoptés seront appliqués dès la rentrée prochaine.

M. Daniel KARBOVIAC (Président CCSR) indique que pour le conseil d'administration et conseil de surveillance, il faut utiliser le terme directoire.

M. Dominique REY (Aquitaine) intervient suite à cette remarque. Pourquoi changer ? Il y a un vote sur le terme Conseil d'Administration.

LES STATUTS TENANT COMPTE DES VOTES : cliquez sur l'icône suivant :



1. LES STATUTS
FFVB JUIN 2012.pdf

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_STATUTS_2012-13.pdf

III) Vote sur l'Article 14 du Règlement Intérieur (vote de défiance)

RESULTAT DU VOTE

Pour : vote de défiance à un seul vote de rapport
Contre : vote défiance sur les deux votes de rapports négatifs

Pour : **1768 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Claude ROCHE (23), Mme Florence BAIGNET (32), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **1307 voix**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59)

Abstentions : **15 voix**

M. Antoine MARCAGGI (15)

Absents : **21 voix**

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 57% - Contre : 42% - Abstention : 0%

Choix retenu : Vote de défiance à un seul vote de rapport

ADOpte A LA MAJORITE

IV) Vote sur l'ensemble des textes proposés sur le Règlement Intérieur

Règlement Intérieur de la FFVB – Approbation de texte

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2550 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), M. André TROESCH (47), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique LAMBERTZ (24), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **466 voix**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Aurélien BOULIE (32), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Abstentions : **74 voix**

M. Antoine MARCAGGI (15), M. Dominique REY (59)

Absents : **21 voix**

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 82% - Contre : 15% - Abstentions : 2%

ADOpte A LA MAJORITE

Le Règlement Intérieur de la FFVB présenté et adopté est appliqué dès la rentrée prochaine

LE REGLEMENT TENANT COMPTE DES VOTES : cliquez sur l'icône suivant :



2. LE REGLEMENT
INTERIEUR FFVB JUII

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RI_2012-13.pdf

Le Président clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire à 16h39.

(Suspension de séance)

(Reprise de séance à 16h55).

Assemblée Générale Ordinaire

Le Président appelle le Directeur Technique National, ainsi que les Vice-présidents à venir le rejoindre à la tribune.

Puis, il laisse la parole à **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** pour la ratification du Procès-verbal des Assemblées Générales du 3 mars 2012.

Il indique à l'Assemblée Générale, que suite à la disponibilité de M. Jacques LAGNIER, (Président de la DNACG), ce dernier fera son intervention de la DNACG, à l'issue du vote du Rapport Moral.

V) Ratification du Procès-Verbal des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 3 mars 2012 – Châtenay-Malabry

Procès-Verbal des Assemblées Générales du 3 mars 2012

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2987 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGEY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINNET (32), M. François DESHAYES (21), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **88 voix**
M. Daniel KARBOVIAC (88)

Abstentions : **15 voix**
M. Antoine MARCAGGI (15)

Absents : **21 voix**
M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 97% - Contre : 03% - Abstentions : 0%

ADOpte A LA MAJORITE

LE PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 3 MARS 2012 (adopté) : cliquez sur l'icône suivant :



Procès-Verbal AG 3
Mars 2012 Adopté pa

http://extranet.ffvb.org/data/Files/proces_verbaux/ag/ag2012/pvag2012_mars2012.pdf

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) salue les présences des Ligues de La Réunion et de la Nouvelle- Calédonie.

(Applaudissements)

Puis, il remercie l'équipe de **M. Jean-Paul DUBIER** pour leur accueil au Château de Ménilles.

VI) Rapport Moral et Rapport du Fonctionnement du Siège

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) donne lecture du [Rapport Moral](#).

« Mesdames, Messieurs les représentants des groupements sportifs affiliés à la Fédération Française de Volley-Ball. J'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral des activités fédérales de la saison se terminant. La « moralité « réclamée » aux dirigeants élus par l'Assemblée Générale 2011 à Mandelieu la Napoule, était celle de l'incitation au rassemblement, de la mise en commun des compétences, des disponibilités et des travaux. Même sans ce rappel inquiet et de bon sens, la réelle fragilité financière et « morale » de l'association ne pouvait que projeter sur le devant, les valeurs de travail et celles d'une communauté de dirigeants convaincus que les associés doivent être d'abord défendus et servis. Nous nous devons pour l'avenir, et pas seulement parce que des collègues nous le demandaient, de conforter la rigueur financière et morale. Il fallait toujours se mettre en position de transmettre à l'olympiade suivante, une situation juste viable au regard de celle que nous avons trouvée. Je viens vous demander l'approbation de cette moralité de gouvernance, consistant à vous montrer que la quarantaine de professionnels, la centaine de bénévoles et surtout la bien trop peu nombreuse dizaine d'exécutifs, sont globalement parvenus à travailler ensemble, à reconstituer un début de base trésorière, et de façon intransigeante et volontaire à toujours respecter équité des décisions et transparence vis à vis des clubs associés, ou des instances fédérales. L'ensemble des rapports d'activités des secteurs, commissions, groupes de travail, chargés de missions, vous détaillera les participations à cette cause commune. Après quelques mois d'une nouvelle organisation (les secteurs) - d'où subsistaient normalement quelques tâtonnements pour appréhender la diversité des situations et y déterminer ce qui relevait des responsabilités des cadres détachés, des professionnels, des bénévoles ou des exécutifs -, il est apparu que les exécutifs concentraient une charge de travail excessive, quasi obligatoire au regard de celle des cadres détachés et des cadres professionnels, et que si les secteurs étaient indispensables à la délégation des responsabilités, le transfert des charges s'effectuait d'exécutif à exécutif, voire à bénévole. Nous pouvons souligner la sensible augmentation des contraintes chronophages des affaires courantes (avec ou sans guillemets). Un cycle maintenant banal d'embrouilles, contestations, réclamations, appels, conciliations, judiciarisation ; où le même dossier peut mobiliser jusqu'à quatre commissions, l'exécutif, et six professionnels ! Parallèlement les mêmes travailleurs ont aussi dégagé une disponibilité supplémentaire et une réflexion suffisamment concertée pour arriver à proposer une dizaine de projets d'avenir à cette Assemblée Générale Normande... Haute Normande ... Eponger était obligatoire, bâtir reste autrement motivant. Les principes des projets mis en route n'ont pas varié : la transparence de gestion, l'équité sportive et territoriale, l'amélioration des services aux clubs, le développement quantitatif, la performance du haut niveau. Les finances : retour à un équilibre, certes instable, qui ne permet pas encore le débat d'assemblée sur l'utilisation des excédents, mais qui permet d'envisager, à moyen terme, de retourner tout ou partie, à l'ensemble des associés et aux quelques instances, ce qu'ils ont donné ou avancé lorsque la maison mère était proche de la ruine. Groupe de travail et commission ont revu la quasi intégralité de nos règles et la

refonte de l'exécutif sur les trente derniers mois. La mise en modernité et en adéquation de nos textes et modalités de gouvernance. Réformes de fonctionnement, équité des traitements, projets groupe de travail et centrale sportive, propositions de l'arbitrage et des éducateurs, avec l'adaptation de nos formations et obligations aux nouveaux diplômés d'état. Nouvelle compréhension du secteur technique, deux gros projets communs aux dirigeants et aux techniciens vous seront présentés. La coutume de voir le développement de notre sport confié aux clubs, comités et à une commission un peu isolée, doit se transformer afin que la totalité des instances, commissions, techniciens participent sous des formes diverses à cet axe identifié comme prépondérant dans l'avenir de nos disciplines. On doit tous respirer, penser, vivre le développement. Les grands axes énumérés l'année dernière sont plus que jamais d'actualité : annualisation, fidélisation, décentralisation des formations ; les Aides aux Projets ; la réduction des coûts. En ce qui concerne le Haut Niveau, les 8, 9 et 10 juin seront, nous l'espérons tous, la clef des portes de Londres. Nous serons les premiers supporters de nos garçons. Puis, nous pourrons nous régaler des matchs de Ligue Européenne, des multiples compétitions internationales et nationales estivales et profiter d'une rentrée des classes placée sous le signe des qualifications européennes. Le choix des sélectionneurs par le Bureau Exécutif et les administrateurs se veut collégial, transparent. Nous souhaitons que sur ces dossiers sensibles et importants, nombre de « responsables » se partagent les décisions. Les multiples candidatures reçues, la qualité des dossiers et des postulants sont la démonstration qu'entraîner une Equipe de France séduit, est encore considéré comme un honneur et que nous pouvons même montrer qu'une collégialité peut effectuer un bon choix. La communication et la promotion de notre sport se doivent de bénéficier d'une stratégie forte, qui soit à la fois innovante et pragmatique. Ce chantier peut être initié dès maintenant et la situation présente de notre sport plaide pour une mise en place rapide. Comment se rapprocher de l'équilibre, avec si peu de moyens ? C'est la performance du secteur des organisations qui nous donne la réponse, avec, sur le moyen terme la possibilité financière de l'investissement productif d'un « service des organisations » qui pourrait venir avec le maintien régulier des excédents. Restructuration et réformes fédérales ou décentralisées sont toujours en cours et à l'ordre du jour, le développement quantitatif et celui du secteur dédié. Cela ne va pas assez vite à notre sens et il reste bien à faire. Mais cet été verra la transition vers les aides aux projets s'effectuer au calendrier accepté. Rigueur et placement ne font pas forcément une union bien assortie. Puisque les moyens manquent partout généralement, au mieux qu'ils restent limités, nous ne pouvons réellement investir que dans le travail à bas coût des compétences bénévoles. Tant que nous ne parviendrons pas à un statut ou à une indemnisation particuliers, il faudra donc revenir plus nombreux dans l'accomplissement des tâches. S'il y a une catégorie de licenciés dont l'association (fédérale ou décentralisée) ne peut se permettre de voir sa quantité diminuer, c'est bien celle de dirigeants fournissant leur part de travaux gratuits (dans tous les sens possibles du terme) envers leurs collègues ou leurs instances. A l'occasion des renouvellements de gouvernance (fédérale ou décentralisée) de cette fin 2012, ne pas faire les concessions personnelles, régionales ou corporatives nécessaires à éviter la division par trois ou quatre des compétences et des travailleurs, c'est privilégier le risque ou la certitude du retour aux déficits de tous ordres. Nous restons confiants dans la capacité des dirigeants à sortir durablement la Fédération de son ornière en progressant, avec réformes, jusqu'à l'échéance électorale. C'est en 2011/2012 ce qui nous a fait dépasser les divergences de vue de l'exécutif fédéral. Pour l'ensemble des projets proposés et la maintenance de la moralité rapportée par la précédente Assemblée Générale Statutaire, nous avons besoin de soutien. En fort peu de cas, les dissensions d'intérêts particuliers ne permettent sa mise en place, et ne sauront créer le climat indispensable au travail restant à accomplir. L'accomplissement précédant la fierté de passer un témoin en meilleure santé à l'équipe de soins suivante. Les futurs exécutifs de six à dix-huit

se devront toujours de travailler de trop à beaucoup, en passant par énormément. Pour notre part, cela ne peut exister que dans le respect de nos valeurs associatives : collégialité, priorité aux clubs et au travail, développement, équité. Il ne tient qu'à cette Assemblée Générale, en « impliquant » une nouvelle fois les dirigeants du Volley-Ball vers l'unité, de faire se poursuivre le redressement entamé et réussir la transition. Une véritable première depuis quatre ans ».

(Applaudissements)

Interventions :

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) fait part de sa désolation. Elle fait un témoignage au nom de plusieurs Dom/Tom et constate le manque de communication, la non tenue du séminaire Dom/Tom, les non réponses aux courriers. Elle indique les spécificités Océan Indien, de la Zone Océanie. Elle indique le coût de la participation à l'Assemblée Générale (2000 €) ainsi que le coût relatif à la spécificité géographique afin de participer aux compétitions. Elle indique le problème de l'affiliation de leur région à la FIVB, tout en étant affilié à la FFVB, alors que le Président de la FIVB est d'accord. Elle se demande où est le respect de l'équité ? Elle se demande où en sont les conventions modifiées ? Elle souhaite trouver des solutions. Elle évoque l'échange mis en place avec M. DUBIER dans la journée. Elle souhaite avoir un éclaircissement sur le budget Dom/Tom et souhaite savoir qui est en charge des Dom/Tom. Elle indique son avis favorable pour la mise en place de zones respectives, mais constate qu'il ne manque plus que l'avis de la Fédération.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) indique qu'il y avait une absence de relations en raison des finances de la FFVB et rappelle que seuls les clubs à jour de cotisations peuvent voter. Ni les règlements, ni la FFVB ne donnent la possibilité de déroger à cette réglementation.

M. Petelo FAKAILO (Nouvelle-Calédonie) intervient sur l'affiliation des clubs à jour.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) indique que la tarification a été changée sur les conventions, elles ont été rendues caduques par l'un des votes d'Assemblée Générale. Par conséquent, les conventions n'ont pas été renouvelées et la situation était suffisamment grave financièrement à l'arrivée de la nouvelle équipe. Mise à part La Réunion, on ne peut plus fonctionner avec des clubs non à jour financièrement.

M. Petelo FAKAILO (Nouvelle-Calédonie) souhaite avoir une réponse.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) répond qu'une proposition de moratoire a été envisagée sur l'apurement de la dette, tout comme avec la Ligue de Mayotte.

M. Petelo FAKAILO (Nouvelle-Calédonie) confirme qu'il n'y a aucun suivi.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) ne peut pas cautionner ses propos.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) rappelle que des moratoires sont mis en place avec des Ligues métropolitaines.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) indique que c'est un manque de respect. Les Dom/Tom ne sont malheureusement pas unis et représentent 15%.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) reconnaît le dépit de Mme BAWEDIN. Mais il indique que quand un Président Dom ou Tom vient à la Fédération, il y a un examen de la situation négative, malgré qu'il ne soit pas responsable. Il rappelle que la veille de l'Assemblée Générale de Châtenay-Malabry le 2 mars, il a reçu le Président de Mayotte (dette constatée : 60 000 €). Il dit que ce nouveau Président a beaucoup de mérite et qu'ils ont trouvé un accord sur la mise en place d'un moratoire.

M. Daniel KARBOVIAC (Président CCSR) indique qu'au niveau des règlements, les Dom/Tom ont des réponses faites par la CCSR. Il relate le suivi avec la nouvelle Ligue Martiniquaise.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) souhaite trouver des solutions durables avec notamment la présence des Présidents CROS aux réunions du CNOSF par exemple. Quelle est la politique concernant les Dom/Tom ?

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) ne connaît pas de politique pour les gens qui ne règlent pas.

M. BOUR (Lorraine) est stupéfait d'entendre le Secrétaire Général ne pas connaître la politique concernant les Dom/Tom. Il alerte la Fédération : les Dom/Tom lancent actuellement un SOS.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) a posé la question au Ministère. Si un tarif est voté, il doit être appliqué. En ce qui concerne la création d'une zone océanique de VB, il a remis au Ministère ce courrier pour les doubles affiliations à cette nouvelle zone confédération océanique de VB (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna). Le Président enregistre un problème financier, structurel et politique vis-à-vis des Dom/Tom et il en assume l'erreur. Il indique à Jean-Claude BOUR que la critique est très facile, mais cela n'a pas été volontaire.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) demande au Comité Directeur Fédéral de proposer un projet afin que cette négociation soit faite, pour que les dettes soient aménagées, supprimées, mais il indique qu'on ne peut pas aborder une politique.

Engagement de l'Exécutif à la mise en place d'un Séminaire Dom/Tom visant à régulariser l'ensemble des situations (affiliations fédérales et internationales, moratoires et conventions).

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) dit qu'il faudrait se mettre autour d'une table.

Mme LE THOMAS (Bretagne) indique que sa Ligue a travaillé avec Wallis et Futuna et que les territoires Dom/Tom ont des caractéristiques particulières.

Mme VALLOGNES (Basse Normandie) souhaite solutionner les problèmes. Elle indique que nous sortons de deux années non simples, à titre d'exemple le séminaire tel qu'il existait (coût). Elle affirme qu'au niveau du secteur développement, elle est prête à trouver des solutions car il y a la règle et il y a une marge de manœuvre.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) confirme, une règle est une règle mais l'écoute est importante.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) charge Nathalie VALLOGNES de s'occuper, de consulter, de faire une réunion afin que ce problème soit traité de façon positive.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) remercie les différentes personnes qui ont témoigné en leur faveur.

Rapport Moral

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2271 voix**

M. Alain MORILLO (54), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Claude GANGLOFF (90), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), Mme Véronique FRELAT (78), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **159 voix**

M. Antoine MARCAGGI (15), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christophe ROHEE (23), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Abstentions : **660 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Albert CHARPENTIER (42), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Claude ROCHE (23), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric SIEGL (44), M. Jean-Claude BOUR (43), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Mohammed ABIDA (43), M. Pierre JEANROT (32), M. Robert SERRANO (59), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique LAMBERTZ (24)

Absents : **21 voix**

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 74% - Contre : 05% - Abstentions : 21%

ADOpte A LA MAJORITE

Intervention de **M. Jacques LAGNIER (Président de la DNACG)** qui rappelle la loi du 1er février 2011 (changement de l'article du Code du Sport) sur la création d'un organisme indépendant. Il mentionne que le règlement de la DNACG est existant. Il rappelle la constitution de la DNACG : deux commissions (professionnel : LNV – Fédéral : FFVB). Il constate que le fonctionnement depuis deux ans est perturbé, et que la Commission des Championnats Fédéraux est paralysé. Le Ministère des Sports l'a rappelé. Il faut que la DNACG ait les moyens de remplir ce rôle et remercie Mme Brigitte CERVETTI pour le travail accompli. Puis, il remercie l'assemblée de lui avoir donné la parole.



Rapport de la
DNACG.pdf

Le rapport de la DNACG :



11. LE REGLEMENT
GENERAL DNACG 20:

Le Règlement de la DNACG :

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) redonne la parole au Secrétaire Général.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) appelle **Mme Brigitte CERVETTI (Secrétaire Générale Adjointe)** pour la présentation de son **Rapport du fonctionnement fédéral** qui ne nécessite pas de vote.

« Nous en sommes à notre dernière saison pleine et au bilan de deux ans passés « aux affaires ». Toute cette année fut tiraillée entre la volonté d'entreprendre, et les contraintes budgétaires induisant des restrictions de fonctionnement. Mais ce fut cependant une seconde année riche et enthousiasmante.

Notre Secrétaire Général l'a évoqué, à l'issue de l'AG de Mandelieu, à la demande pressante et inquiète de l'Assemblée, nous étions partis sur la nouvelle base d'une équipe reconstituée et nous avons travaillé et ensemble, ce sont les deux mots à retenir. La nécessité de sortir la Fédération de son ornière, poursuivre le chemin tracé tout en avançant coûte que coûte sur les réformes avant l'échéance électorale, nous ont fait dépasser nos divergences de vue.

De la DTN à la Sportive, du Développement aux Statuts & Règlements en passant par l'Arbitrage, les Organisations, la CDTI, les Finances... pas un secteur qui ne se soit remis en cause, dépassé ou qui n'ait creusé plus profondément son sillon.

Autant dire que le personnel fédéral attaché à ces secteurs ou commissions a dû « mettre le turbo » une bonne partie de l'année.

Nous parlions dans le bilan 2011 de « flux tendu ». Nous pourrions évoquer pour cette saison une « marche forcée » pour tenir les échéances. En effet le grand chantier était lancé de la mise en perspective, en œuvre ou en texte, des réformes de fond comme de forme, sachant que les affaires courantes devaient être assumées tout autant, avec à la marge leur lot d'organisations plus ou moins inopinées, d'affaires et soucis divers.

Un très grand merci aux salariés de s'être pliés aux demandes, d'avoir su s'adapter et suivre le rythme et d'avoir accompagné les élus dans ce train de réformes.

Activités

34 réunions plénières entre BEF, CDF, commissions centrales et autres. Chiffre à démultiplier par les groupes de travail, sous-commissions, entretiens divers physiques, ou téléphoniques, qui ont émaillé l'année. Sachant que les réunions plénières restaient pour certaines commissions, limitées à deux par an par raison d'économies.

Nous sommes donc fiers durant ces deux jours de pouvoir vous présenter les fruits de ce labeur collectif.

Pour effectuer le travail nous avons dû adjoindre quelques renforts à nos divers services :

- ✓ *A la Comptabilité (en plus des 2 salariés)*
 - *un contrat d'apprentissage en alternance sur 2 ans, en BTS comptabilité*
- ✓ *Au Secteur Technique DTN (en plus des 2 salariés) et Beach (2 salariés)*
 - *un Emploi Tremplin sur le Développement*
 - *un CDD 6 mois sur le Beach*
 - *deux stagiaires beach, fléchés sur la Continental Cup et la saison beach*
- ✓ *Aux Organisations, Partenariats et Communication (2 salariées)*
 - *un stagiaire sur les organisations*
- ✓ *Sur le Fonctionnement fédéral - arbitrage, sportive, statuts et règlements – (3 salariés)*
 - *un CDD mi-temps sur la sportive et le contrôle des feuilles de matchs (6 mois)*
- ✓ *Nous avons 8 salariés dont les postes sont externalisés, dont notre informaticien fédéral qui a reçu, lui, l'appoint*
 - *d'un contrat d'apprentissage en alternance sur 2 ans, en BTS informatique pour la mise en place de certaines procédures (Skype par ex) et maintenances.*

- ✓ A l'Administration générale - secrétariat, affaires juridiques, accueil et maintenance – (5 salariés au total) a été adjoint
 - un stagiaire juridique sur 3 mois, fléché sur la refonte des statuts & règlements
 - nous nous sommes par ailleurs séparés fin février, de la Directrice Administrative et Financière.

Certaines de ses missions administratives ont été fléchées sur S. PROUVE qui les assumait déjà avant son arrivée (suivis sur les RTT, congés, paies, formations, les rapports avec le Cabinet Devirgille, etc). Sans oublier P. VENDRAMINI qui a pris en charge une grande partie du domaine « social ». D'autres missions ont été attribuées à F. BLANCHARD notre juriste pour ce qui est des conventions de stages et des contrats de travail.. Elles se partagent également toutes deux certains domaines, comme les assurances ou certains litiges sur contrats liés au siège... Merci à tous trois.

Notre intention ce faisant, n'était pas de remplacer la DAF mais de nous donner les moyens de renforcer le secteur financier en dotant la maison d'un chef comptable, afin de réellement soulager nos Trésoriers et la CCF, en plus d'assumer le rôle de comptable endossé cette saison par un élu, C. ALBE.

On pourrait par ailleurs espérer qu'un nouveau poste, - un mi-temps serait déjà appréciable -, soit créé pour prendre en charge le volet DNACG de l'association, dont on évoquera les difficultés de fonctionnement ultérieurement. Le dossier dopage pourrait être rajouté aux missions.

A ce tableau doit également être ajouté le renforcement nécessaire du triple secteur Organisations, Partenariats, Communication qui fonctionne également en sous-effectif et mériterait l'embauche d'une personne à plein temps.

La volonté du Secrétaire Général dès son arrivée fut d'organiser des élections de délégués du personnel, de les rencontrer à intervalles réguliers, afin d'instaurer un climat de dialogue et d'écoute, mettre un semblant d'unité et de règles partagées dans ce patchwork de situations. Dix réunions ont ainsi jalonné cette saison. Il s'est parallèlement engagé à revoir les fiches de poste et a donc initié un cycle d'entretiens avec le personnel, pour lequel ont été mis à contribution les chefs de secteur et certains Présidents de commissions centrales. Quelques avancées, des remissionnements, toutes les fiches n'ont pas encore été revues ni rédigées. On avance sur la compréhension des rouages mais pas totalement sur ce que serait la restructuration idéale dans ce schéma contraint. Certaines évolutions nécessitent déjà de nouveaux changements... Bref, un chantier ouvert et pas encore abouti.

D'où peut-être certaines attentes déçues, une restructuration qui plane et ne s'affiche pas. Des secteurs en sous nombre, d'autres dont c'est le cas mais de façon saisonnière. Des mutualisations à opérer. Des difficultés à gérer au cas par cas, quelques crispations et des incompréhensions qu'il faut savoir capter et gérer. Quelques maladresses aussi, sûrement. Sans doute des attentes financières, des compensations, des encouragements qui tardent encore à venir.

Les aménagements décrits ne peuvent cacher qu'en réalité échoit au Secrétariat Général un pan de direction de la maison au plan social du terme, dont il n'a pas vraiment le temps ni la totalité des compétences en législation sociale et droit du travail, DRH et management. Au-delà des compétences, la tâche est lourde et chronophage, bien au-delà de ce que les élus ont déjà donné. Ne nous cachons pas que la gestion humaine, et gestion tout court, du siège et de son personnel, devraient être mises entre les mains d'une Direction Générale. Ca reste un projet à travailler.

Nous devons admettre qu'entre la volonté de bien faire, la disponibilité des élus, la complexité de la matière sociale et la réalité du flux d'affaires quotidiennes, il n'y a pas assez de place à consacrer à cet aspect de nos responsabilités.

Conclusion

La marge de manœuvre financière devenue plus confortable ne nous permet pas pour autant de largesses dispendieuses ou complaisantes, car la masse salariale de la Fédération nous le savons est trop élevée. La circonspection reste donc de mise pour la moindre embauche.

L'ambition de cette équipe fut donc d'assainir les finances et reconstituer des fonds propres, également de porter à son terme un projet et des réformes qui auraient nécessité une mandature entière, tout cela avec un outil inadéquat nécessitant lui aussi réformes et modernisation.

Je voudrais donc en terminer par un grand merci à tous d'avoir « tenu » la pression et s'être ainsi adaptés, élus comme salariés, à nos diverses contraintes. La tâche est sans doute par certains côtés encore inachevée, mais nous devons regarder le chemin parcouru ensemble et les horizons qu'il dévoile ».

Interventions :

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) intervient sur le téléphone et demande si ce thème sera évoqué l'an prochain ?

Mme Brigitte CERVETTI (Secrétaire Générale Adjointe) indique que des plages horaires ont été mises en place. Les salariés sont sous pression. Un effort a été fait, mais il y a énormément de demandes, de questionnements. On a besoin de travailleurs à la Fédération. Elle en profite pour indiquer sa satisfaction d'avoir travaillé avec beaucoup de personnes pendant deux ans et ce pour le bien du Volley-Ball.

Mme Mauricia BENON (déléguée du Personnel) : intervient sur le rapport où sont évoquées les « maladroites, promesses qui n'arrivent pas, fiches de postes non établies, encouragements non effectués aux personnes concernées ». Elle indique qu'elle est consciente que la gestion humaine reste difficile, mais pense qu'il faudrait prévoir des embauches.

Mme Brigitte CERVETTI (Secrétaire Générale Adjointe) confirme qu'il y a beaucoup de travail à faire, que le temps est limité, qu'il y a eu le départ de la Directrice Administrative et Financière et confirme que la Direction Générale est nécessaire sur le siège. Il y a de la bonne volonté, mais nous sommes en sous nombre. Le même constat est effectué sur le secteur social.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) indique que la majorité des fiches de postes n'ont pas été renouvelées malgré l'aide de M. Philippe VENDRAMINI (chargé de mission secteur Social), et rappelle que les fiches de postes n'avaient pas été touchées depuis 6 ou 7 ans.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) intervient sur la masse salariale trop élevée évoquée dans le rapport, et ne comprend donc pas pourquoi on évoque une embauche.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) indique que c'est le Ministère qui a indiqué que la masse salariale de la Fédération était trop importante et qu'il faudrait effectuer une restructuration. Un Responsable de la Comptabilité sera embauché prochainement.

M. Philippe VENDRAMINI (chargé de mission secteur Social) rappelle la masse salariale telle qu'elle apparaît : secteur administratif, DTN, Règlements Médicaux.

Puis, **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** fait part des documents d'informations tel que l'adressier fédéral par exemple.

VII) Harmonisation des Frais de Déplacement

Harmonisation des Frais de Déplacement

RESULTAT DU VOTE

Pour : **3090 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe ROHÉE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINNET (32), M. François DESHAYES (21), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : /

Abstentions : /

Absents : 21 voix

M. Christophe CHARTREUX (21)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 99% - Contre : /% - Abstentions : 1%

ADOpte A LA MAJORITE

Application à partir du 1^{er} Juillet 2012 – SAISON 2012/2013

HARMONISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT (adopté) : cliquez sur l'icône suivant :



BAREME
REMBOURSEMENT FE

http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/note_de_frais/remb_bareme_ffvb.pdf

VIII) Commission Technique Développement Indoor



H2-Rapport CDTI
2011.pdf

Aucune Intervention

Poursuite des aides aux projets – Saison 2012/2013

IX) Commission Développement Technique Beach



Rapport cc
beach2012.pdf

Le Rapport de la Commission Développement Technique Beach_ :



Propositions
Beach.pdf

Les propositions :



I3-VOEU CLUBS
AGBEACH.pdf

Les vœux :

Interventions :

M. Didier DECONNINCK (Flandres) sur les vœux des adhérents concernant le secteur fonctionnement fédéral non évoqués.

M. Francis DRUENNE (Représentant l'AIFVB) indique que son vœu proposé est en contraction avec les tarifs qui vont être évoqués.

M. Karim KHEMIRI LEVY (Président de la CDTB) confirme les propos de M. DRUENNE. Il constate qu'effectivement la double licence (dans 2 clubs différents) est extrêmement pénalisante. Il remercie les organisateurs sur leurs participations dans les Ligues. Il associe également M. Francis DRUENNE et les joueurs malgré leurs difficultés financières (coût des déplacements). Il remercie le Comité Départemental des Hauts de Seine pour avoir rassemblé une centaine de bénévoles sur la Continental Cup. Il souligne une bonne organisation malgré un court délai. Néanmoins, la déception reste sur la

non qualification de la France aux Jeux Olympiques de Londres 2012. Il rappelle la nécessité de travailler en transversalité avec les autres commissions notamment sur les calendriers sportifs.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) demande une prise en compte du décalage de saison. Il doit y avoir un prolongement de l'activité Indoor afin de permettre aux jeunes de basculer sur une pratique Beach.

M. Francis DRUENNE (Représentant l'AIFVB) dit que le Beach doit être le prolongement de l'Indoor et demande aux Ligues de différer les actions.

M. Georges MEYER (Alsace) demande si ces sont des propositions, des axes de travail ou la réalité. Il s'interroge sur la proposition DAF.

M. Karim KHEMIRI LEVY (Président de la CDTB) répond que c'est une proposition et que cela reste à travailler. Ils ont le sentiment que cela peut être intéressant.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) indique qu'il n'existe pas de licence loisirs Beach et qu'il faut l'envisager, sinon il y aura perte de licenciés.

M. Karim KHEMIRI LEVY (Président de la CDTB) indique qu'il existait la compet lib. Ouverture des Series 3 afin que les joueurs/joueuses ne souhaitant pas de faire de grandes compétitions fassent des compétitions locales.

Mme Aline GEMISE-FAREAU (Rhône-Alpes) intervient sur l'organisation des tournois. Elle dit que le cahier des charges fait peur aux organisateurs et partenaires et qu'il y a trop de contraintes. Elle demande comment faire sans avoir ces contraintes matérielles aussi importantes. Elle indique que dans la refonte du système de compétitions, le cahier des charges est revu et il faudrait arriver à trouver un cahier des charges qui satisfasse les partenaires. Elle mentionne la bonne structuration du Beach Tennis. Par ailleurs, elle constate qu'il n'y a plus de challenges jeunes de club et demande si on ne peut pas retrouver les championnats de France jeunes qui existait auparavant.

M. Karim KHEMIRI LEVY (Président de la CDTB) indique que sur Rêve de Champions, il y a plus de participants que sur la Coupe de France parce que c'est individuel. Rêve de Champion ne va pas disparaître mais va évoluer. Aujourd'hui, il faut rattraper le rang mondial. Une réflexion va s'effectuer sur Un Rêve de Champion sélectif.

Puis **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** passe la parole à **M. FOCARD** et **M. SCHMITT**.

X) Secteur Technique

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) s'adresse aux Présidents de la Ligue de La Réunion et de la Nouvelle-Calédonie. Il évoque les changements de gouvernance dont 4 ministres différents. Il indique selon la loi 1901 qu'on ne peut pas avoir d'adhérents qui ne sont pas cotisants et non affiliés. Il rappelle également les difficultés financières de la FFVB. Il dit que le problème du séminaire a été évoqué. Il y aurait une ouverture possible via le Ministère des Dom. Il indique que des propositions seront à faire auprès de la nouvelle Ministre et qu'une réactivation d'un dossier sera effectuée lors du prochain entretien afin de résoudre la problématique. Une mesure d'exception du ministère doit être une mesure.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) le remercie pour son intervention. Elle rappelle qu'il existe la continuité territoriale. Il est indispensable de venir en métropole pour participer aux compétitions. Quant au séminaire, elle dit qu'il ne faut pas parler de coût, mais d'investissement au fil du temps.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) souhaite que Lucie centralise les demandes. Cette dernière accepte.

Puis, **M. François FOCARD** évoque la position de la France au niveau international.



PROJETS BEACH.pdf

Puis, **M. MARQUET (Directeur du Secteur Beach)** présente [le projet Beach](#) :

M. MARQUET (Directeur du Secteur Beach) indique que ce projet est effectué à la demande de M. François FOCARD en concertation avec la CDT Beach. Ce qu'il faut retenir :

- Préformer afin de séduire plus grand nombre avec l'objectif de fidéliser
- Investir dans une offre complémentaire et diversifiée.
- Offre de pratique est insatisfaisante.
- Le produit Licence reste encore à définir.
- Il n'y a pas assez de retours sur l'existant de la part des Ligues.
- Le modèle de structuration est à mettre en place.
- Viser un podium en fin d'olympiade prochaine.

Interventions :

M. Laurent DANIEL (Midi-Pyrénées) sur la mise en place de la licence Pro Beach.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes) intervient sur le CRE Beach. Il indique avoir questionné en Février M. Patrice Marquet sur un tournoi A (6 000€) ou B.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) indique que la FFVB a acheté une régie (animation commerciale) pour acheter des événements de série A, ce qui permet d'avoir des partenaires locaux et nationaux.

M. MARQUET (Directeur du Secteur Beach) dit que cette régie permet d'alléger les coûts pour les organisateurs et les partenaires.

Mme Viviane LE THOMAS (Bretagne) dit qu'il ne s'agit pas uniquement le travail d'une Ligue, mais souhaite savoir ce que la FFVB va faire.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : on part sur un concept d'image (concept fort et lisibilité). Il rappelle maillage du territoire au niveau des organisations.

Mme Viviane LE THOMAS (Bretagne) : comment inciter les clubs ? Elle fait le parallèle avec Jeanne et Serge. Comment préparer les clubs en amont ?

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : Il y a un lien à faire avec le PES.

M. Alain MORILLO (Côte d'Azur) est déçu du projet présenté. Il indique qu'il n'y a jamais de solutions apportées. Il prend l'exemple des CRE de la Côte d'Azur (2 par an) où les jeunes n'ont pas intégré les clubs Beach de la région.

Dans le projet présenté, on part du haut pour gagner le bas. Il faudra attendre que la DTN découvre ces fameuses paires pour demander aux Ligues de travailler sur la masse. Il dit qu'il n'a pas entendu parlé de REGROUPEMENT BEACH D'ETE.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : lui rappelle qu'il a de la chance d'avoir des côtes et du soleil, donc la pratique Beach est acquise. Mais en France, il y a beaucoup de régions qui n'ont pas ses avantages.

M. Alain MORILLO (Côte d'Azur) souhaite savoir comment lutter contre le désintérêt pour le Beach. Il y a deux mois ½ de pratique Beach potentielle.

Puis, **M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National)** présente [le projet Plan d'Excellence Sportive \(PES\)](#) :



PROJET PES.pdf

Il rappelle les objectifs :

- 1) Assurer le renouvellement de l'élite (EDF A)
- 2) EDF A performante
- 3) Travail en synergie et coopération.
- 4) Responsabiliser et rendre acteur l'ensemble du VB

Interventions :

M. Didier SAPIN (Administrateur Fédéral) souhaite du concret et non une philosophie (quantitatif mesurable et compréhensible).

M. Michel BALAWERDER (Président de la Commission Développement des Pratiques) constate qu'on ne parle que de l'avenir et aurait aimé une présentation, voire un bilan des 4 années passées.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) répond que le temps politique n'est pas le temps sportif (ni international, ni de formation). Le fil rouge étant la qualification olympique.

Mme Laurence LACHAISE (Administrateur Fédéral) : lui répond qu'il n'y a peut-être pas que cela.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) confirme qu'il est là pour cela principalement.

(Suspension de séance à 20h40)

SAMEDI 2 JUIN 2012

(Reprise de séance à 8h35).

Ouverture de l'Assemblée Générale à 8h30 par **M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB)** qui passe la parole à **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)**.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) souhaite savoir s'il y a des questions sur les deux projets présentés par le Secteur Technique.

Interventions :

M. Pascal CHARAUD (Pays de la Loire) intervient sur le Calendrier des épreuves sportives et de la technique.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) indique qu'à chaque année des qualifications, les dates exactes sont souvent communiquées en Janvier. On sait quels mois où se jouent les qualifications, mais pas quelles dates.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) évoque les stages de détection nationale. Il dit que les stages d'été sont sur les mêmes dates que le CRE, et constate le problème de calendrier.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) rappelle qu'il y a l'agenda des actions DTN sur le site et que cela permet d'avoir connaissance des dates et des échéances.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) dit qu'il y a trop de dates remises pour des histoires de sélections. Le secteur technique aimerait qu'on redescende à 1 mais la Commission Sportive préfère garder 2 sélectionnés pour bouger une date.

Mme Aline GEMISE-FAREAU (Rhône-Alpes) intervient sur le projet Beach sur la mise en place haut-niveau. Elle souhaite avoir des explications sur la mise en place des fonds remis sur les équipes nationales. Comment seront financés ses équipes (fonds propres, Ministère ?). Elle souhaite trouver une autre solution avec les mêmes sommes afin que les joueurs aient les mêmes sommes. Elle dit que le projet Beach est ambitieux par rapport à la mise en place des fonds pour les équipes nationales (40 à 50 000€ pour 1 équipe par an). Comment vont être financées ces équipes ? Est-ce que c'est à la Fédération de rémunérer les joueurs ?

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : On est sur 2 sports différents : dans un cas, on est sur une image de clubs (Indoor) et dans l'autre cas du Beach : on est sur un dégressif. L'aide personnalisée existe de toute façon pour tous les joueurs de Haut-Niveau. Il indique la mise en place d'une convention avec M. ROWLANDSON.

M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) intervient sur la partie du rapport de M. SCHMITT.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) répond qu'il s'agit d'un projet d'orientation. Selon l'avancée, il faudra prévoir des aménagements.

M. Georges MEYER (Alsace) intervient sur le PES en contradiction avec le développement.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) indique que l'agenda sera communiqué le plus tôt possible.

M. Pascal CHARAUD (Pays de la Loire) : sur le principe du discours commun.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) explique la notion de langage commun.

M. Daniel KARBOVIAC (Bretagne) : comment avez-vous expérimenté la mise en place de bassins de pratiques ?

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : décliner les missions des cadres d'état selon les projets des territoires. Prise effet courant de l'année 2013.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) propose de procéder à un vote sur les deux projets (Beach et PES).

Projet Beach et Projet du Nouveau Plan d'Excellence Sportive

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2365 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Claude GANGLOFF (90), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Robert SERRANO (59), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **470 voix**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Aurélien BOULIE (32), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Georges MEYER (46), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), Mme Nelly KEIFLIN (47), Mme Véronique FRELAT (78)

Abstentions : **52 voix**

M. Claude ROCHE (23), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Serge CORVISIER (15)

Non exprimés : **224 voix**

Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Pierrick HAMON (88), M. Véronique LAMBERTZ (24), M. Christophe ROHEE (23)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 76% - Contre : 15% - Abstentions : 7%

ADOpte A LA MAJORITE



Règlement Intérieur
2010 EDF.pdf

[Le Règlement National des Equipes Nationales :](#)



Indemnités de
Formation M&F 2012 :

[Les indemnités de formation masculine et féminine :](#)



Vœux
Haut-Niveau.pdf

Vœux:

Les avis :

Vœu N°88 : Contenu déjà existant

Vœu N°94 : Favorable sur le principe des dérogations, mais des conventions existent avec les établissements (on ne peut s'opposer à des conventions locales).

Vœu N°104 : Non mis aux voix. Existe déjà.

XI) Vœux concernant le Fonctionnement Général

Puis, **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** présente les vœux concernant le Fonctionnement Général.



VOEUX
FONCTIONNEMENT G

Les avis :

Vœu N°18 : Sans objet

Vœu N°19 : Favorable (voir avis du CDF)

Vœu N°20 : Favorable

Vœu N°21 : Favorable

Vœu N°22 : Favorable

Vœu N°29 : A l'étude

Vœu N°30 : Favorable

Vœu N°40 : Favorable – Etude en cours

Vœu N°42 : Sans objet

Vœu N°44 : Division Elite Féminine retenue

Vœu N°46 : Sans objet

Intervention **M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR)** : harmonisation sur le terme des championnats.

Vœu N°47 : Existe déjà

Vœu N°60 : Favorable

Vœu N°65 : Division Elite Féminine retenue

Vœu N°108 : Sans objet

Intervention :

M. Noël RENAUDAT (Aquitaine) qui souhaite que l'on insère la date de diffusion et la référence du Règlement dans les règlements FFVB.

XII) Secteur Développement



Rapport du Secteur
Développement.pdf

[Le Rapport du Secteur Développement :](#)

Melle Nathalie VALLOGNES (Vice-Présidente, Chargée du Secteur Développement) regrette que les projets Beach et PES aient déjà été votés. Elle dit que ce sont des projets et non des bilans. Elle indique que le Secteur Développement n'a pas été associé aux projets Beach, PES. Sur le fond, elle indique qu'il s'agit d'une ambition olympique au service du développement. Mais quel développement quantitatif ? Quelle est la déclinaison sur le territoire ? Quelle cohérence avons-nous ? On indique que l'on va se servir du Beach pour développer la médiatisation. Elle indique qu'il n'y a pas eu de débat, ni en Bureau Exécutif, ni en Comité Directeur Fédéral.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) lui répond que cela a été vu en Comité Directeur Fédéral.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) confirme que les deux projets ont été présentés il y a deux mois.

Interventions :

M. Noël RENAUDAT (Aquitaine) trouve que c'est un triste spectacle. Les problèmes de gestion des élus fédéraux ne sont pas à débattre en Assemblée Générale.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) ne comprend pas dans les débats qu'on ait une opposition. Il attend de la Fédération un projet uni.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : le fonctionnement depuis deux ans montre les problèmes rencontrés pour une fin d'olympiade. Les projets entrent dans un cadre statutaire, aval du Bureau Exécutif, puis du Comité Directeur Fédéral.

M. Georges MEYER (Alsace) dit qu'il n'y a pas de respect des délais sur la diffusion des procès-verbaux.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) constate qu'il n'y a pas de position commune pour relever les décisions.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) dit qu'il y a des gens qui travaillent depuis deux ans.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) : en matière de développement, elle indique qu'il y a des statistiques sur la prise de licences chez les jeunes. Mais quelles sont les réflexions menées pour y palier ?

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) indique qu'il y a la création du chantier d'insertion pour acquérir le brevet d'état. Sur le volet éducation, il y a 100 actions existantes.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) dit qu'il faudrait mettre l'action sur les structures et devoirs d'accueil des jeunes.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) prend l'exemple du Département de la Marne avec l'OVALI et demande quand serons-nous capables de faire la même chose.

M. Yves LABROUSSE (Aquitaine) demande à M. CORVISIER de faire part de ses connaissances pour ce qu'il se fait dans la Marne.

M. Sébastien GONCALVES (Ile de France) effectue un comparatif au Hand, Natation. Il faut du temps, la stratégie sera effective au bout de deux ans. Tout ne doit pas être au départ de la Fédération, il faut la déclinaison dans les Ligues, Comités Départementaux. Les Assemblées Générales sont là pour donner des grandes lignes, des orientations.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) indique que nous sommes dans une Fédération qui était en difficultés financières, et par conséquent les actions ont été diminuées. Attractivité ? C'est ce qu'il se passe dans le milieu scolaire. On constate une diminution et des répercussions immédiates sur nous. Il faut définir des lignes de conduite de cohérence, le chantier est ouvert. Mais il faut nous laisser le temps de le faire (Exemple : Championnat du Monde UNSS). En tant que DTN, il faut être conforté par un global de la Fédération. Pour 2013, si nous n'avons pas un plan cohérent, nous perdrons des cadres. Au niveau du Ministère, il faut récupérer des cadres, missionner et profiler des cadres. Orienter les cadres pour la conduite de projets, pour l'accompagnement.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) indique qu'une rencontre a eu lieu avec les Directeurs de l'Insep et la Direction des Sports ; les projets présentés les ont séduits.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne): a l'impression qu'on veut se donner du temps. Les autres fédérations le prennent, mais on y est pas, dans deux ans, il sera trop tard. Il faut aller vite.

M. François FOCARD (Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau et du Secteur Technique) : les axes de projets sont validés sur des olympiades. Des axes stratégiques sont mis en place pour 2013/2016.



Voeux Secteur
Développement.pdf

VCEUX:

VOTE GLOBAL SUR LES VŒUX DU SECTEUR DEVELOPPEMENT

Mise à part Vœu 39 N : vœu régional et Vœu 101 : vote particulier

RESULTAT DU VOTE

Pour : **3111 voix**

Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : /

Abstentions : /

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 100% - Contre : 0% - Abstention : 0%

ADOpte A LA MAJORITE

Intervention :

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) sur la licence événementielle. Il dit que le vœu n'a pas raison d'être, car la licence événementielle ne peut pas être renouvelée.

Vœu N°101 : Sans objet

M. Pascal CHARAUD (Pays de la Loire) constate qu'il n'y a pas de bilan de développement présenté par Nathalie VALLOGNES.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : les rapports d'activités ne sont pas mis aux voix. Puis, il laisse la parole à **Mme Christine DANCOT (Trésorière Générale)**.

XIII) Secteur Financier

Mme Christine DANCOT (Trésorière Générale) rappelle que l'année dernière, avec le travail des membres de la Commission Centrale Financier et une organisation structurelle, ils sont tenus les échéances.



Comptes annuels du
01 01 2011 au 31 12



Rapport de
Gestion.pdf

Puis, elle donne lecture du rapport de gestion :

Elle passe la parole à **Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes)** qui donne lecture de son rapport :



Rapport CAC.pdf

Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) fait une remarque sur l'organisation comptable et financière qui n'atteint pas le niveau souhaité. Elle dit qu'il y a urgence de recruter quelqu'un pour une vue pérenne de la supervision comptable et financière, ce qui reste important en terme de budget. En ce qui concerne les appréciations, des sondages ont été effectués par rapport à la convention d'objectifs signée pour 2011. Un rapport plus détaillé a été élaboré sur les contrôles intérimaires. En ce qui concerne les procédures des engagements, il y a une amélioration. Elle évoque les rémunérations des médecins qui posaient problèmes. Ils ne doivent être payés en honoraires (risque sur charges). La rémunération des médecins ne devra pas être prise en compte sur honoraires. Un rapport d'audit a été remis à Mme DANCOT.

Aucune intervention

Dans l'attente du résultat du vote financier, **le Président** remercie les membres de la Commission Centrale Financière, Mme Mauricia BENON (Comptable) et Mme Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes). Il indique qu'au niveau du Personnel, une procédure sur une embauche future est prévue, mais la situation financière reste fragile.

Rapport de Gestion – Bilan 2011

RESULTAT DU VOTE

Pour : **3031 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **65 voix**

M. Aurélien BOULIE (32), Mme Françoise BRIZARD (33)

Abstentions : **15 voix**

M. Antoine MARCAGGI (15)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 97% - Contre : 2% - Abstentions : 1%

ADOpte A LA MAJORITE

Le terme report à nouveau est à retirer dans le tableau figurant dans le Rapport de Gestion présenté.

(Applaudissements)

Puis, **M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint)** intervient sur le collectif budgétaire 2012. Il excuse **M. Serge RENAULT (Président de la CCF)** retenu pour le mariage de son fils. Le rapport de la Commission Centrale Financière sera lu par M. Jean-Paul DUBIER.



Collectif Budgétaire
2012.pdf

Le collectif budgétaire 2012 n'est pas soumis aux votes.

Le collectif budgétaire sera soumis aux votes à la prochaine Assemblée Générale Elective.

Interventions :

M. Sébastien GONCALVES (Ile de France) : a-t-on les moyens d'embaucher quelqu'un de compétent au prix du marché pour le poste de Directeur Financier ?

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) indique qu'il ne s'agit pas d'une embauche d'un Directeur Financier mais d'un Chef Comptable. Il faut de compétences en matière de comptabilité afin de permettre au secteur de la Comptabilité d'être indépendant des passages successifs des élus. Le financement de ce poste est inséré dans le collectif budgétaire 2012.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) demande des éclaircissements sur les subventions et autres produits concernant le secteur évènementiel.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : les subventions viennent de toutes les sources possibles par exemple pour le Pré TQO de Tourcoing, la commune et les collectivités locales, subvention du CNDS. Il peut y avoir aussi le Ministère, mais cela intervient très rarement.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) intervient sur le rapport du Secrétaire Général, notamment sur la masse salariale trop élevée. Il demande si l'embauche du Responsable Comptable et Financier est au détriment des emplois existants.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) indique que c'est une demande du Ministère de réduire les emplois. La masse salariale est importante, et il n'y a pas de nouveau poste d'embauche, sauf le remplacement de la Directrice Administrative et Financière avec un profil différent.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) confirme qu'il n'y a pas l'intention de diminuer le nombre de poste au niveau de la Fédération.

M. Sébastien GONCALVES (Ile de France) : souhaite qu'il y ait une colonne supplémentaire avec année précédente sur la présentation du collectif budgétaire.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) est d'accord sur les totaux, mais pas sur l'éclaté par secteur.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) intervient sur la non parution d'un budget Dom/Tom qui apparaissait auparavant. Quelle est l'estimation ?

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : avec la CCF, les Ligues font partie de la FFVB mais à l'intérieur de la DTN, Fonctionnement fédéral, sportif, il y a la part Dom/Tom, inchangée au minima par rapport à la saison précédente.

M. Antoine MARCAGGI (Corse) : n'arrive pas à voir l'évolution. Il aurait aimé voir comment les comptes évolués, voir les comptes affectés et voir les équilibres.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) vient de recevoir la notification de la subvention 2012 : Diminution de 1,36% depuis 2011. Il indique que le voyage en Angleterre de l'Equipe de France est inclus dans la subvention ministérielle.

M. Antoine MARCAGGI (Corse) demande si la convention est inscrite ou va-t-elle être inscrite.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) répond que la subvention que donne le Ministère est déjà inscrite. Le nouveau système de comptabilité permet d'intégrer la comptabilité analytique, mais la nouvelle version Sage n'est pas entièrement terminée pour mettre en route le suivi. La bascule se fera en fin de saison pour ne pas risquer de perdre des données.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes) : intervient en tant qu'organisateur de la Ligue Mondiale 2012 sur les pertes concernant les cocktails commandés, les chambres, les nourritures jetées. Il indique que c'est inadmissible de ne pas le savoir à l'avance.

M. Patrick KURTZ (Président de la FFVB) indique que c'est du ressort de la Directrice de l'Évènementiel de se mettre en relation avec l'organisateur pour éviter ce genre de situation. Il lui conseille de se mettre en rapport avec M. TANGUY, Vice-Président des Organisations.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) intervient sur la non réception des factures, déjà indiqué il y a 3 mois.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : Cela provient du retard du fait sur l'installation de Sage.

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) indique que les clubs ne veulent plus donner de chèques, sans avoir les relevés.

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion) souhaite avoir des précisions sur le budget Dom/Tom. Concernant les aides prévues, elle demande à quoi elles servent ou peuvent-elles être destinées aux Dom/Tom en difficulté.

M. Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) : Dans le budget Dom/TOM figurent les subventions des cadres, joueurs, joueuses, volleyades, mini volleyades (déplacements – environ 20 000 €) et figure dans une autre ligne valorisée sur la part licence non reversée (1 000 000 €).



Rapport de la
Commission Centrale

[Le Rapport de la Commission Centrale Financière :](#)

[Aucune Intervention](#)



Le Règlement
Financier mise à jour :

[Le Règlement Financier :](#)

Le Règlement Financier est à titre d'information (version non définitive sur le mode de fonctionnement de tous les secteurs).

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) indique que le rapport financier doit être voté

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Oui, il sera voté, quand il sera finalisé pour validation par le Comité Directeur Fédéral, puis par l'Assemblée Générale.



Voeux Secteur
Financier.pdf

VŒUX – SECTEUR FINANCIER :

Les avis :

Vœu N°15 : Déjà prévu

Vœu N°97 : Déjà prévu

XIV) TARIFICATIONS

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : effectue un résumé des changements tarifaires :

- 1 Baby Volley : recettes en moins mais impact sur le nombre de baby volley
- 2 Licence Pro : projet à 160 €, tarif conditionné à l'aval de la nouvelle convention avec la LNV.
- 3 Réaffiliations : Diminution pour les petits clubs, pour la base
- 4 Indemnités arbitres : la CCF avait demandé une augmentation de 4 €, le CDF : 2 € pour 2011/2012 puis 2€ pour 2012/2013 donc mise en application.
- 5 Remboursement unifié de frais de déplacements : 0,30 €
- 6 Joueurs 23 ans et moins non inscrits sur feuille de match : 500 €. Le but : ne plus avoir d'amende.
- 7 Amendes validée LNV : 500 €
- 8 Amendes CCEE
- 9 Intervention de **M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV)** qui souhaite mettre en suspension le vote dans l'attente de l'étude des propositions de la CCEE
- 10 Coût des modifications de calendriers
- 11 Redevances

Interventions :

M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV) intervient sur la licence Pro. Il est d'accord pour étudier le projet, mais cette somme doit englober les parts Ligues et CD et que cette augmentation soit encadrée sur les autres tarifs.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : l'augmentation sera encadrée en terme de pourcentage dans la convention LNV/FFVB. La licence Pro sera payée par les clubs pro directement à la Fédération. Les ligues ne vont pas le toucher, et les Ligues et Comités ne prendront plus de part. Sur les 160 €, on va garder 70 € et verser 90 € à la Ligue et au Comité.

M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV) : Tout doit être englobé dans le tarif.

Sur la pénalité entraîneur : il est surpris de la diminution en fonction du gros travail fait par la Commission Centrales des Educateurs.

M. Georges MEYER (Alsace) :: qu'est-ce qu'une licence Pro ?

Réponse : Ensemble des licences figurant sur feuille de match.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : IPQ tout ce qui y figurent (Ligue A, Ligue F, Ligue B)

M. Georges MEYER (Alsace):intervient sur les droits de mutations.

M. Didier CHENOUN (représentant de la LNV) : le projet dans le cadre de la convention FFVB/LNV : gens qui figurent sur l'IPQ, entraîneur principal, adjoint et joueurs pro, aspirants C'est le seul document valable à qui va s'adresser cette licence Pro.

M. Georges MEYER (Alsace) demande si cela change quand ils évoluent dans les championnats fédéraux.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Administrativement, cela ne change rien.

M. Pierre JEANROT (Centre) : les délivrances seront-elles livrées par la Fédération ?

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Oui.

M. Georges MEYER (Alsace) sur les licences pro qui jouent dans les Centres de formation.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Pas de changement.

Précaution de faire voter un tarif, sous réserve de la réglementation à définir avec la LNV.

M. Pierre VOUILLOT (Rhône-Alpes) : sur les tarifications des licences et les difficultés structurelles

M. Daniel KARBOVIAC (Bretagne) : que fait-on du projet de séparation des licences ?

M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur) mentionne une différence de 1000 € sur fonctionnement DNACG. Il faut faire un effort.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : C'est un problème que la Fédération traîne depuis 4 ans. Le problème est de mettre une somme suffisante pour que le contrôle soit fait par un professionnel.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : demande aux futurs élus de faire apparaître le budget détaillé de la DNACG.

M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV) :: Le coût pour la DNACG est de 100 000 €, donc le tarif n'est pas suffisant pour combler.

M. Gérald HENRY (Côte d'Azur) intervient sur les indemnités arbitres : les marqueurs ne sont pas indiqués.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) :: Cela figure dans l'état général « Tarification ».

M. Petelo FAKAILO (Nouvelle-Calédonie) demande l'application du tarif Indoor sur tarif Beach.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) :: par le biais de la convention.

M. Dominique REY (Aquitaine) demande s'il y a possibilité d'avoir deux types de licences.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) :: Nous avons effectué un changement il y a 1 an des types de licences. Le passage pose problème en terme d'argent Indoor et Beach. Pas de bonne solution. Il faut construire le règlement et le côté financier va en découler et réduire les coûts de la double appartenance.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Ce serait un changement qui remettrait en cause nos règlements, et ce n'est pas possible.



Tarifs FFVB
ADOPTES PAR L'AG D

Les tarifs votés – Saison 2012/2013 :

ACCESSIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET : http://extranet.ffvb.org/data/Files/Instances_ffvb/ag_ffvb/ag2012/ag_2012_tarifs_FFVB.pdf:

Tarifs saison 2012/2013 – MONTANT DES AMENDES ET DROITS

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2963 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : /

Abstentions : 148 voix

M. Dominique REY (59), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 96% - Contre : /% - Abstentions : 4%

ADOpte A LA MAJORITE

Application à partir du 1^{er} Juillet 2012 – SAISON 2012/2013

M. Daniel KARBOVIAC (Bretagne) souhaite que le vote soit regroupé sur le projet licence.

Les vœux seront appliqués en fonction de la tarification votée.

XV) Commission Mixte



Rapport de la
Commission Mixte LN

[Le Rapport de la Commission Mixte :](#)



Propositions de la
Commission Mixte CF

Les propositions :

Aucune intervention.

VOTE A L'UNANIMITE (vote à mains levées)

XVI) Propositions de la LNV



Propositions de la
LNV.pdf

Les propositions :

Les avis :

Proposition N°1 : Favorable par le Comité Directeur Fédéral

Proposition N°2 : Favorable par le Comité Directeur Fédéral

Intervention :

M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV) intervient sur le problème des clubs de Ligue B qui descendent en N1. Il est impossible de constituer une nouvelle équipe. Il souhaite que les règlements soient en concordance.

PROPOSITION N°1 : VOTE A LA MAJORITE (vote à mains levées)

Abstentions : Mme Véronique LAMBERTZ (24)

Interventions :

M. Daniel KARBOVIAC (Bretagne) indique qu'il n'y a aucun vœu sur le nombre de joueurs.

M. Alain GRIGUER (représentant de la LNV) donne les explications.

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) : quelle que soit l'issue de ce vote, cela ne changera rien à ce qui ce fait actuellement.

M. Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) : Il ne faut pas qu'on se mette en porte à faux vis-à-vis de la législation du droit européen.

PROPOSITION N°2 DE LA LNV

RESULTAT DU VOTE

Pour : **920 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Olivier SERRE (20), M. Pierrick HAMON (88), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Contre : **1683 voix**

M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSELIN (42), M. Yves MOLINARIO (133)

Abstentions : **508 voix**

M. Aurélien BOULIE (32), M. Christian ALBE (60), M. Christophe ROHEE (23), M. Dominique REY (59), Mme Françoise BRIZARD (33), M. Michel BIANCHI (16), M. Noël RENAUDAT (59), M. Robert SERRANO (59), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique LAMBERTZ (24), M. Yves LABROUSSE (59)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 30% - Contre : 54% - Abstentions : 16%

REPOUSSEE A LA MAJORITE

XVII) Propositions du Groupe de Travail – Difficultés Ligues et Comités



Propositions Groupe
de Travail Difficultés I

Les propositions :

Interventions :

M. Jean-Charles SIMON (Auvergne) présente le projet des deux clubs auvergnats : UGS pour maintenir l'équipe Féminine (projet de développement ligue).

M. Olivier SERRE (Haute-Normandie) indique que les propositions sont des pistes à étudier par les Ligues plutôt que la Fédération. Sur le manque de dirigeants, il n'est pas certain de la 1ère piste (comptabilisation dans les obligations DAF régionales).

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : on demande ce jour que les ligues puissent mettre en place ces pistes. On peut considérer qu'un dossier porteur soit transmis au secteur pour valider la convention particulière.

M. Yves LABROUSSE (Aquitaine) intervient sur la structuration de la Ligue du Limousin et souhaite connaître la position de la Fédération pour sauver le restant du Limousin.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : 2 administrateurs sont en charge de convoquer un AGE, pour une mise en tutelle. Par rapport aux clubs (inscription des équipes pour l'année prochaine), les équipes seront intégrées dans les ligues existantes.

M. Yves LABROUSSE (Aquitaine) souhaiterait être consulté.

M. Jacques DEPORTES (Rhône-Alpes) : intervient sur le manque de dirigeants et piste N°5 (valorisation de la licence dirigeants – Invitations permanentes aux rencontres internationale). Il ne faut pas une gratuité, mais une valorisation de l'évènement.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Concernant la validation de la licence dirigeant, il indique que c'est une piste.

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) intervient sur le projet de l'Auvergne et UGS. Quand la demande a été faite, il y a eu la réalisation d'un texte. Ce projet a été soumis à la CCS, Développement dont le premier avis a été négatif. Maintenant, il faut revoir les cas similaires à l'Auvergne pour les UGS, mais les procédures ne sont pas respectées actuellement. Dans l'attente, la dérogation pour l'Auvergne devrait être accordée. Sur la saison suivante, il faudra sortir des acceptations de dérogations et peut-être changer les règlements.

M. Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : Comment valorise-t-on le dirigeant joueur ?

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Cela existait auparavant.

M. Maurice BOISSEAU (Membre d'honneur) intervient sur le séminaire à Rambouillet où en 1986 figuraient des propositions (exemple : les conventions pour cibler les besoins mais au niveau national, pas de leader, de chef de projet pour suivre les projets proposés) Il indique que la boîte à outils existait, ainsi que le Guide du dirigeants. Il faut arrêter de mettre en place des projets non suivis et se servir des préconisations qui avaient été faites.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes) : indique que le Comité Départemental Drôme Ardèche est envahi par l'UFOLEP, certaines choses ont été faites.

PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL – DIFFICULTES DES INSTANCES FFVB
Vote d'orientation : VOTE A L'UNANIMITE (vote à mains levées)
Mise en application en Septembre 2011

XVIII) Outils Informatiques



Informatique -
Présentation AG2012

M. Thierry BOLOMEY (Informaticien) effectue la présentation

Interventions :

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : Est-ce que le logiciel est lié avec celui des licences ?

M. Thierry BOLOMEY (Informaticien) : il est inséré dans la partie sportive. Pour les Comités ou Ligues qui viennent d'autres Ligues, l'ajout est possible.

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : intervient sur un projet de création d'un Championnat Beach à l'image du Championnat Indoor. Est-il possible d'avoir un identifiant séparé entre l'Indoor et le Beach.

M. Thierry BOLOMEY (Informaticien) : Il n'y a pas de remise à zéro, un historique existe. Le but étant d'accumuler des bases de données.

M. Noël RENAUDAT (Aquitaine) : Demande si la localisation est récupérable.

M. Thierry BOLOMEY (Informaticien) : Cela sera en plus, mais pas immédiatement.

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : Demande le délai de la mise à disposition de l'outil.

M. Thierry BOLOMEY (Informaticien) : Le code administrateur sera envoyé par mail, mais la documentation sera communiquée plus tardivement.

M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (Ile de France) : indique que l'an dernier un vœu avait été adopté sur le module pour les clubs qui organisent des tournois. Cela pourrait être promu sur le site fédéral afin d'offrir de la pratique.

M. Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : constate qu'un énorme travail a été effectué. La publicité sur le site fédéral apporte un peu d'argent qui finance les licences. Il faut développer les espaces clubs afin de pouvoir décliner les publicités au niveau des Ligue, afin de leur rapporter de l'argent.

Puis, **le Président** arrête les interventions et précise le timing suivant :

13H45 : Présentation d'un DVD sur le Volley Ball Assis

14H00 : reprise de l'Assemblée Générale

Un Buffet froid est servi au Château de Ménilles.

(Suspension de séance à 12h47).

(Reprise de séance à 14h30).

Le Président donne la parole à **M. Richard GOUX (Président de la CCM)**



Rapport de la
CCM.pdf

Le rapport de la CCM :



9. LE REGLEMENT
GENERAL MEDICAL D

Le Règlement Médical saison 2012/2013 :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGM_2012-13.pdf

Le Règlement Général Disciplinaire relatif à la lutte contre le Dopage saison 2012/2013 :



10. LE REGLEMENT
DISCIPLINAIRE DOPA

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGD_LCD_2012-13.pdf

M. Richard GOUX (Président de la CCM) fait état des honoraires/salaires des Médecins. Puis, il explique le suivi de la main froide.

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) indique qu'il est faux de dire que les médecins n'ont pas été réactualisés depuis 15 ans. La base est la même, mais des efforts avaient été faits sur des journées supplémentaires.

M. Georges MEYER (Alsace) souhaite connaître la durée de validité d'un certificat médical.

M. Richard GOUX (Président de la CCM) : valable un an

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) dit que le certificat médical n'est adapté aux dirigeants

Ajout sur certificat médical de la mention case dirigeant pour une licence dirigeant.

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : Concernant la licence dirigeant – séparation de la licence dirigeant et licence arbitre

M. Didier CHENOUN (Représentant de la LNV) : La Commission médicale LNV vient de se mettre en place, elle est parfaitement opérationnelle. Il déplore les outils ENORA (pas suivi des faits).

M. Richard GOUX (Président de la CCM) : Constate qu'il n'y a pas d'interaction entre la CCM FFVB et CCM LNV.



Les vœux :

Les avis :

Vœu N°14 : Défavorable

Vœu N°34 : Défavorable

Vœu N°86 : Défavorable

Vœu N°93 : Favorable pour supprimer la mention régional et national

XIX) Secteur organisations - Partenariat

M. Eric TANGUY (Vice-Président) fait la présentation du rapport



Organisation/Communication/Marketing :

Interventions :

M. Albert CHARPENTIER (Lorraine) indique que la ville de Metz se situe en Moselle et non en Meurthe et Moselle.

M. Guy WACK (Auvergne) demande pourquoi C. SIBILLA a demandé des renseignements.

Intervenant : sur les retransmissions de TV. Est-ce qu'il y a des discussions avec les télévisions ?

M. Eric TANGUY (Vice-Président) : Il y a diffusion sur Sport+ pour la Ligue Mondiale, pour les féminines, diffusion sur Ma Chaîne Sport pour la Ligue Européenne. Il fait part de la nouvelle chaîne BeINsport et des contacts avec Eurosport et France Televisions.

M. Didier CHENOUN (Représentant de la LNV) : Confirme la diffusion des championnats LNV sur Ma Chaîne Sport (contrat de 4 ans) et matches Européens de la Champions League. Concernant les horaires de matchs depuis la signature avec Ma Chaîne Sport, les calendriers sont faits en concertation avec les diffuseurs.

Intervenant : souhaite savoir qui dans la salle a accès à Ma Chaîne Sport. Existe-il une diffusion sur Internet ? Y a-t-il eu une analyse des retombées Internet ?

M. Didier CHENOUN (Représentant de la LNV) : Oui, avec Free.

XX) Commission Centrale Sportive

Puis, **M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** donne la parole à **M. Rodolphe ADAM (Président de la CCS)**.



Rapport de la
CCS.pdf

Le rapport de la CCS :

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) traduit une activité très lourde de la Commission Centrale Sportive cette année.

M. Rodolphe ADAM (Président de la CCS) : Le travail sur les projets sportifs a pris un an (DAF, Championnat et Coupe de France Seniors). Un 4ème projet n'a pas trouvé de consensus (Coupe de France Jeunes)



Projet Devoir
d'Accueil et de Forma

Projet DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF) :

Résultats importants sur les DAF dus à des problèmes de compréhension de règlements. Première volonté sur les DAF, les simplifier.

Interventions :

M. Pierre MERCIER (Lorraine) intervient principe N°4. Il fait part que dans certaines ligues, il y a cumul des championnats (en 4x4 et 6x6). Il demande le cahier des charges sur le championnat.

M. Rodolphe ADAM (Président de la CCS) : Le cahier des charges existe. Le travail sur l'obligation de 10 journées n'a pas été établi pour valider un championnat. Donc cela reste d'actualité. Une équipe qui joue en 4 puis en 6 n'aura pas 2 obligations.

M. Georges MEYER (Alsace)

M. Pierre MERCIER (Lorraine) intervient sur le principe N°5.

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) : intervient sur la valeur identique du 6x6 par rapport au 4x4.

M. Jacques DEPORTES (Rhône-Alpes) dit qu'une obligation d'une réserve peut être une vraie surenchère.

M. Michel MARTIN-DOUYAT (Centre)

M. Albert CHARPENTIER (Lorraine) intervient sur les conventions avec un Lycée.

M. Francis DRUENNE (Représentant l'AIFVB) mentionne le remarquable travail qui est un vrai travail de développement. Avec un outil informatique de plus en plus performant, on devrait pouvoir avoir la situation immédiate et alerter les clubs.

M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) dit que le projet est bien ficelé. Le principe N°2 : faire entrer de l'argent à la FFVB.

Départ de la délégation du Poitou Charentes

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France)

M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon)

M. Pierre MERCIER (Lorraine)

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) fait une remarque règlementaire sur l'équipe qui n'aurait pas satisfait aux DAF : classée dernière de sa poule ou sera rétrogradée

M. Frédéric DUBOIS (Picardie) : sur l'intégration des benjamins en Coupe de France.

Projet DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF)

**RESULTAT DU VOTE EN INTEGRANT LES BENJAMINS ET EN REMPLACANT ENGAGEMENT EN
COUPE DE FRANCE PAR PARTICIPATION**

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2396 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAIGNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **478 voix**

M. Claude GANGLOFF (90), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Michel BIANCHI (16), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133)

Abstentions : **172 voix**

M. Christophe ROHEE (23), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88)

Absents : **65 voix**

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 79% - Contre : 16% - Abstentions : 6%

**ADOPTE A LA MAJORITE
APPLICATION 2012/2013**



COUPE DE FRANCE
SENIORS.pdf

Projet COUPE DE FRANCE SENIORS :

Elle est obligatoire pour les clubs en national et LNV à raison d'une équipe par club et par genre.

Interventions :

Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion)

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon)

M. Michel BIANCHI (Franche-Comté)

Projet COUPE DE FRANCE SENIORS – NOUVELLE FORMULE

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2812 voix**

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Georges MEYER (46), M. Gérard HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **234 voix**

Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Hervé GOLFETTO (78), Mme Véronique FRELAT (78)

Abstentions : /

Absents : **65 voix**

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 92% - Contre : 8% - Abstentions : /

**ADOPTE A LA MAJORITE
APPLICATION 2012/2013**



Projet Championnats
Fédéraux.pdf

Projet Championnats Fédéraux :

Interventions sur le Projet Championnats Fédéraux Masculins

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France)/M. Gérald HENRY (Côte d'Azur)/M. Noël RENAUDAT (Aquitaine)/M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire)/M. Olivier SERRE (Haute-Normandie)/Dominique REY (Aquitaine)

CHAMPIONNATS FEDERAUX VOTE SUR LA FORMULE MASCULINE A L'EXCEPTION DE LA FORMULE DE BARAGES

RESULTAT DU VOTE

Pour : **2384 voix**

M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), M. Claude ROCHE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINET (32), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), M. Mohammed ABIDA (43), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : **532 voix**

M. Alain ARIA (45), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Claude GANGLOFF (90), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric SIEGL (44), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Olivier SERRE (20), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Romuald BEAUFORT (14)

Abstentions : **130 voix**

M. Alain AUGÉY (23), M. Noël RENAUDAT (59), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Véronique LAMBERTZ (24)

Absents : **65 voix**

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

Soit un total : **3111 voix**

Pour : 78% - Contre : 17% - Abstentions : 4%

**ADOpte A LA MAJORITE
APPLICATION 2012/2013**

Interventions sur le projet Championnats Fédéraux Féminins

M. Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes)/M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France)/M. Olivier SERRE (Haute-Normandie)/M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire)/Daniel KARBOVIAC (Bretagne)/Alain GRIGUER (Représentant LNV)/Alain DE FABRY (Secrétaire Général)/Didier CHENOUN (Représentant LNV)/M. Mohammed ABIDA (Lorraine)/M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur)/M. Dominique REY (Aquitaine)

CHAMPIONNATS FEDERAUX VOTE SUR LA FORMULE FEMININE TRANSITION SUR UN AN

RESULTAT DU VOTE

Pour : 1261 voix

M. Alain MORILLO (54), M. Didier DECONNINCK (43), Mme Florence BAIGNET (32), M. Georges MEYER (46), M. Gérald HENRY (53), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), M. Michel BIANCHI (16), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), M. Pierrick HAMON (88), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), M. Yves MOLINARIO (133)

Contre : 1471 voix

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGÉY (23), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. André TROESCH (47), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Frédéric PASTORELLO (53), M. Frédéric SIEGL (44), M. Guy WACK (26), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Mohammed ABIDA (43), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Robert SERRANO (59), M. Serge CORVISIER (15), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), Mme Viviane LE THOMAS (89)

Abstentions : 314 voix

M. Christophe ROHEE (23), M. Dominique REY (59), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), Mme Véronique LAMBERTZ (24), M. Yves LABROUSSE (59)

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

Soit un total : 3111 voix

Pour : 41% - Contre : 48% - Abstentions : 10%

REPOUSSEE A LA MAJORITE

Interventions :

M. Frédéric PASTORELLO (Rhône-Alpes)/M. Alain GRIGUER (Représentant LNV)/M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France)/M. Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes)

BASCULE POULES DE 10 SUR N2 N3 – ANNEE TRANSITION EN DEF ET N1

Suspension du secteur sportif pour faire une nouvelle proposition.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) passe la parole à **M. Stéphane JUAN (Président de la CCA)**

XXI) Commission Centrale d'Arbitrage

Le rapport de la CCA :



Les propositions :



Interventions :

M. Laurent DANIEL (Midi-Pyrénées) : Puisque la Fédération a plus de trésorerie, est ce que les arbitres pourront être payés plus rapidement ? Il indique qu'il n'y a pas de projet de formation au plus bas niveau en matière d'arbitrage. Il est choqué sur l'attitude adulte face à de l'arbitrage benjamin. Il faudrait travailler de façon conjointe DTN, Développement. Il faudrait avoir une réflexion impliquant les entraîneurs, les arbitres.

M Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) donne son accord pour les règlements plus rapides.

M. Stéphane JUAN (Président de la CCA) : Les problèmes viennent des bancs et non des jeunes. Il indique que la Coupe de France est arbitrée par les jeunes. Cela étant intégré dans les propositions.

M. Gérald HENRY (Côte d'Azur) dit qu'il faut impulser sur les CRA, CDA afin que ces jeunes arbitres internationaux ou nationaux UNSS aient des équivalences, qu'ils soient supervisés.

M. Stéphane JUAN (Président de la CCA) : Concernant les équivalences, la passerelle est existante (cf Règlement Arbitrage).

M. Jean-Claude BOUR (Lorraine) intervient sur le rapport d'activités de la CCA et demande que soit inscrit le nom de l'Arbitre français et Arbitre Beach sélectionné aux Jeux Olympiques (M. Marc BERARD).

M. Didier DECONNINCK (Flandres) indique également la nomination d'un nouvel arbitre FIVB, M. Philippe VEREECKE.

Vote global sur les Propositions de la CCA

Intervention :

M. Daniel KARBOVIAC (Bretagne) intervient sur la proposition N°7. Pour alléger la CCD, quand il y a moins de 6 matches, les dossiers seront traités par la commission compétence, soit la CCA, selon le barème des sanctions.

LA PROPOSITON N°7 EST RETIREE

Interventions :

M. Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) intervient sur la proposition N°1

M. Jean-Louis LARZUL (Ile de France) intervient sur la proposition N°2 et demande si cela ne pourrait pas être modulé ?

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) demande que le terme obligation soit modifié.

Mme Valérie DELOUTRE (Languedoc-Roussillon) propose le terme « inciter ».

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : On oblige une année sans sanction.

OBLIGATION D'AVOIR UN ARBITRE JEUNE EN COUPE DE FRANCE

VOTE A LA MAJORITE DES PRESENTS (vote à mains levées)

Interventions :

Mme Florence BAIGNET (Centre)/M. Dominique REY (Aquitaine)/M. Michel BIANCHI (Franche-Comté)/Mme Valérie DELOUTRE (Languedoc-Roussillon)/M. Pascal CHARAUD (Pays de la Loire)/M. Albert CHARPENTIER (Lorraine)/M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (Ile de France)/M. Guy WACK (Auvergne)/M. Gérald HENRY (Côte d'Azur)/Mme Lucie BAWEDIN (La Réunion)

**NOUVELLE PROPOSITION :
3 ARBITRES MAXIMUM SANS AMENDE AVEC OBLIGATION**

Interventions :

M. Noël RENAUDAT (Aquitaine)/M. Jacques DEPORTES (Rhône-Alpes)/Mme Florence BAIGNET (Centre)/M. Guy WACK (Auvergne)

Proposition N°2

Contre : 374 voix

M. Christophe CHARTREUX (21), M. François DESHAYES (21), M. Olivier SERRE (20), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), Mme Véronique FRELAT (78),

Abstentions : 269 voix

M. Pascal CHARAUD (90), M. Claude GANGLOFF (90), M. Jean-Michel QUENTIN (89)

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

VOTE A LA MAJORITE (vote à mains levées)

Proposition 3 : Favorable

Proposition 4 : Favorable

Proposition 5 : Favorable

Proposition 6 : Favorable



Voeux CCA.pdf

Les vœux :

Les avis :

Vœu N°37 : Sans objet

Vœu N°45 : Défavorable

Vœu N°62 : Intégré CCEE

Vœu N°63 : Favorable

Vœu N°83 : Ne concerne que la LNV – Pas d’avis

Vœu N°89 : Voir Propositions CCA

Vœu N°90 : Voir Propositions CCA

Vœu N°95 : Voir Règlements des licences

Vœu N°96 : Voir Propositions CCA

Vœu N°111 : Défavorable

Vœu Ligue de Provence : Favorable

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) revient sur le secteur sportif.

Commission Centrale Sportive

NOUVELLE PROPOSITION DU CHAMPIONNAT FEMININ
(Jacques TARRACOR, Membre de la CCS)

Sur une année de transition : sans modification DEF N1, avec possibilité ligue B l'année prochaine.

M. Alain GRIGUER (Représentant LNV) : les clubs de la DEF, il faut qu'ils se structurent cette saison pour être intégrés.

M. Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes)

NOUVELLE PROPOSITION

N3 8 Poules de 10
N2 4 poules de 10
N1 12
DEF 12

Fin 2013 : 8 clubs « donnés » à la LNV, si elle veut bien les prendre + 2 poules de 8 DEF/N1
En cas de non acceptation, on revient au projet initial – saison 2014/2015

M. François FOCARD (Vice-Président) : Il faut intégrer IFVB

M. Olivier SERRE (Haute-Normandie)

RESULTAT DU VOTE

Contre : 533 voix

M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Yves MOLINARIO (133)

Abstentions : 177 voix

M. Dominique REY (59), M. Yves LABROUSSE (59), M. Noël RENAUDAT (59),

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

VOTE A LA MAJORITE (vote à mains levées)

CHAMPIONNATS FEDERAUX

Interventions :

M. Pascal CHARAUD (Pays de la Loire)/M. Claude GANGLOFF (Pays de la Loire)/M. Mohammed ABIDA (Lorraine)

PROPOSITION

DEUX EQUIPES EVOLUANT AU NIVEAU NATIONAL AVEC DEUX DIVISIONS D'ECART

RESULTAT DU VOTE

Pour : 1018 voix

M. André TROESCH (47), M. Christophe CHARTREUX (21), M. Christophe ROHEE (23), M. Didier DECONNINCK (43), M. Dominique REY (59), Mme Florence BAINNET (32), M. François DESHAYES (21), M. Frédéric DUBOIS (38), M. Georges MEYER (46), M. Guy WACK (26), M. Jean-Charles SIMON (27), M. Jean-Didier JAWORSKI (39), Mme Lucie BAWEDIN (61), M. Daniel KARBOVIAC (88), M. Michel MARTIN-DOUYAT (32), Mme Nelly KEIFLIN (47), M. Noël RENAUDAT (59), M. Olivier SERRE (20), M. Pierre JEANROT (32), M. Pierre-Yves VANALDERWELT (43), Mme Stéphanie GOSSELIN (42), Mme Véronique LAMBERTZ (24), Mme Viviane LE THOMAS (89), M. Yves LABROUSSE (59)

Contre : 1975 voix

M. Alain ARIA (45), M. Alain AUGHEY (23), M. Alain MORILLO (54), M. Albert CHARPENTIER (42), Mme Aline GEMISE-FAREAU (78), M. Antoine MARCAGGI (15), M. Christian ALBE (60), Mme Christine MOURADIAN (44), M. Claude GANGLOFF (90), M. Claude ROCHE (23), M. Frédéric SIEGL (44), M. Gérald HENRY (53), M. Hervé GOLFETTO (78), M. Jacques DESPORTES (78), M. Jean-Claude BOUR (43), M. Jean-Louis LARZUL (134), M. Jean-Michel QUENTIN (89), M. Jérôme CASTAING (40), M. Laurent DANIEL (40), M. Michel BIANCHI (16), M. Mohammed ABIDA (43), M. Pascal CHARAUD (90), M. Philippe SOVANT (16), M. Philippe VENDRAMINI (133), M. Pierrick HAMON (88), M. Robert SERRANO (59), M. Romuald BEAUFORT (14), M. Sébastien GONCALVES-MARTINS (133), M. Serge CORVISIER (15), M. Thierry GUENEAU (24), Mme Valérie DELOUTRE (60), Mme Véronique FRELAT (78), M. Yves MOLINARIO (133)

Abstentions : 53 voix

M. Frédéric PASTORELLO (53)

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

Soit un total : 3111 voix

Pour : 33% - Contre : 65% - Abstentions : 2%

REPOUSSEE A LA MAJORITE

LES PRINCIPALES DECISIONS DE LA COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

DAF

Les clubs devront répondre aux obligations suivantes :

Principe N°1 : **Obligation** pour chaque équipe évoluant au niveau national d'avoir une **équipe réserve** du même genre évoluant en compétition sénior dans une division inférieure.

Principe N°2 : **Obligation** pour chaque GSA évoluant au niveau national **d'engager (et de participer) une équipe en Coupe de France jeune, dans la catégorie de son choix**. L'équipe jeune devant obligatoirement être **du même genre** que l'équipe sénior dont elle remplit l'obligation.

Principe N°3 : Les clubs évoluant en national devront avoir **un minimum de licenciés compétition du même genre** que l'équipe nationale, **dont un minimum de licenciés jeunes** dans les catégories espoir, junior, cadet, minime, benjamin, poussin, pupille et baby.

Division	Total licences compétition du même genre	dont	Nombre minimum de licences jeunes du même genre
N3	40	Dont	20
N2	50	Dont	30
N1, DEF, LNV	60	Dont	40
2 équipes en Nat, LNV	70	Dont	50

Principe N°4 : Les clubs évoluant en national devront obtenir un minimum **d'UNITES de FORMATION**

Division	Nombre minimum d'unités de formation	DONT	Nombre d'équipes jeunes 6X6	Nombre d'équipes jeunes 4X4
N3	2	Dont	1	
N2	3	Dont	1	
N1, DEF	4	Dont	1	1*
2 équipes en Nat et/ou LNV	5	Dont	1	1*

* Le club pourra remplacer l'équipe 4X4 par une équipes 6X6 pour satisfaire cette obligation

	Unité de Formation
Equipe évoluant en 6X6 (espoir, junior, cadet, minime)	1
Equipe évoluant en 4X4 (minime, benjamin)	1
Equipe évoluant en 2X2 (benjamin, poussin, pupille)	½
Centre de formation des clubs (CFC), agréé par le Ministère	1½
Ecole de volley (les 12 jeunes devant être identifiés sur le site fédéral) **	1
Convention (2 maximum) validée avec une école primaire ou un collège **	½

** Parution des cahiers des charges avec le RGEN.

Principe N°5 : Les clubs évoluant en national avec au moins une équipe masculine et une équipe féminine, pourront remplir leur obligation quantitative de licenciés et d'unités de formation, **sans faire la distinction du genre**, tout en cumulant les obligations de chaque équipe.

Sanction : Quand un GSA ne satisfait pas intégralement à ses Devoirs d'Accueil et de Formation, son **équipe senior du plus bas niveau**, dans le respect du genre, sera classée dernière de sa poule et reléguée la saison suivante dans la division inférieure.

Dans le cas où le GSA ne satisfait pas à des **obligations mixtes**, son équipe du genre satisfaisant le moins au DAF, ou ayant le moins de licenciés compétition, sera classée dernière de sa poule et reléguée la saison suivante dans la division inférieure.

COUPE DE FRANCE SENIOR

La Coupe de France sera divisée en 2 phases sur 2 saisons consécutives :

1ère phase : COUPE DE FRANCE AMATEUR DE VOLLEY---BALL (année N---1) Clubs de N3, N2, N1, DEF

2ème phase : COUPE DE FRANCE DE VOLLEY---BALL (année N)

Clubs amateurs qualifiés la saison N---1, ligue B, ligue A

- **Participation obligatoire** des clubs Nationaux amateurs et professionnels.
- Chaque GSA engage **une seule équipe**.
- Tarif engagement : **50€ inclus dans la redevance** d'engagement du club.
- La compétition se disputera **en matchs simples** de 3 sets gagnants.
- **Entrée en lice progressive** des équipes en fonction du niveau le plus élevé du GSA.
- **Tirage au sort intégral** à l'intérieur de chapeaux géographiques.
- Le club évoluant dans la **plus haute division se déplace**.
- **Finale des deux phases** de Coupe de France le même jour.
- **Un tarif unique d'arbitrage** pour la première phase et pour la seconde phase.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR MASCULIN

N1M : 2 poules de 8 avec play-off, play-down. Les 2 premiers accèdent en LBM, les 4 derniers descendent en N2M
N2M : 4 poules de 12. Les premiers de chaque poule accèdent en N1M, les 2 derniers de chaque poule descendent en N3M

N3M : 8 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N2M, les 2 derniers de chaque poule descendent en régional.

En plus des accessions prévues au RGEN, et sans tenir compte d'éventuel désistement ou refus d'engagement :

Le club de **Beaucourt-Sochaux** est maintenu en N1M,

Le club de **Grenoble VUC** est promu en N1M,

Les clubs de **CJF Fleury les Aubrais**, **AS Pouilly Metz**, et **MO Mougins**, sont maintenus en N2M,

Les clubs du **Vésinet St Germain**, de **Nancy VB2**, **VBQ Fonsegrives**, **Melun***, **Vincennes VC**, **Nice VB CFC**, **JSA Bordeaux**, **US Cagnes**, **Chaville Sèvres VB**, **Rennes EC CFC**, **VGA St Maur**, **Reims Métropole Volley**, sont promus en N2M.

(*) Rétrogradation en appel (CFA)

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR FEMININ

DEF : 1 poule de 12.

- Option 1 : en fin de saison le premier accède en Ligue AF, les 7 suivant ainsi que l'IFVB accèdent en Ligue BF. A condition que les clubs satisfassent aux critères déterminés.
- Option 2 : dans le cas où il n'y aurait pas 7 clubs pour constituer une ligue BF, les 2 premiers accèdent en Ligue AF. La DEF et la N1F seront fusionnées en 2 poules de 12 pour la saison 2013/2014 et réduites à 2 poules de 8 en 2014/2015.

N1F : 1 poule de 12. Pas d'accession. Les 4 derniers descendent en N2F

N2F : 4 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N1F, les 2 derniers de chaque poule descendent en N3F.

N3F : 8 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N2F, les 2 derniers de chaque poule descendent en régional.

En plus des accessions déjà prévues au RGEN et sans tenir compte d'éventuel désistement ou refus d'engagement :

Les clubs de **CPB Rennes 35**, **SL Constantia**, **VBC Cysoing**, **Les Landes Genusson**, **Firminy VB** sont promus en N2F.



LE REGLEMENT
GENERAL DES EPREL

XXII) Règlement Général des Epreuves Nationales (RGEN) :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGEN_2012-13.pdf

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) indique que certains points manquent au RGEN.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Si la version n'est pas complète, on le retire du vote.

M. Rodolphe ADAM (Président de la CCS) : Le RGEN a été nettoyé sur la forme. Sur le fond, la partie fixe n'a pas été touchée.

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Retrait de la mise à jour du RGEN.

XXIII) Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi/Formations

M. Frédéric DUBOIS (Membre de la CCEE) excuse M. Jean-François MOLEY (Président de la CCEE)



Rapport CCEE.pdf

Le rapport de la CCEE :



Tableaux de
Synthèse des Exigenc

Tableau de Synthèse des Exigences CCEE Saison 2012-2013 :

Interventions :

M. Didier CHENOUN (Représentant LNV)/M. Frédéric PASTORELLO (Côte d'Azur)/Mme Florence BAIGNET (Centre)

RESULTAT DU VOTE

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix)

VOTE A LA MAJORITE DES PRESENTS (vote à mains levées)

REGLEMENT GENERAL CCEE : cliquez sur l'icône suivant :



6. LE REGLEMENT
GENERAL CCEE 2012.

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RG_ccee_2012-13.pdf



Voeu CCEE.pdf

Le vœu:

L'avis : Plus obligations de diplômes : Défavorable

M. Alain DE FABRY (Secrétaire Général) donne la parole à **M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR)**.

XXIV) Commission Centrale des Statuts et Règlements



Rapport de la
CCSR.pdf

Le rapport de la CCSR :



3. LE REGLEMENT
DES LICENCES ET DE

Le Règlement Général des Licences et des GSA (adopté) :

Interventions :

Mme Véronique LAMBERTZ (Basse-Normandie)/M. Claude ROCHE (Bourgogne)/M. Noël RENAUDAT (Aquitaine)/M. Dominique REY (Aquitaine)/M. Michel BIANCHI (Franche-Comté)/M. Jean-Paul DUBIER/M. Jean-Claude BOUR (Lorraine)/M. Christian ALBE (Languedoc-Roussillon)

RETRAIT ARTICLE 5F proposé

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) indique que pour le Pass' Bénévole, il n'y a aucune obligation.

M. Richard GOUX (Président de la CCM) intervient sur l'Article 16 – Triple Surclassement.

M. Georges MEYER (Alsace)/M. Dominique REY (Aquitaine)

M. Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : une nouvelle rédaction de l'Article 16 sera rédigée en concertation avec la CCM.

M. Jean-Paul DUBIER (organisateur de l'AG) informe que pour des raisons techniques, la fin des travaux est à 20H30.

RESULTAT DU VOTE

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix) – M. Christophe ROHEE (23)

VOTE A LA MAJORITE DES PRESENTS (vote à mains levées)**Le Règlement Général des infractions sportives :**7. LE REGLEMENT
DES INFRACTIONS SI

7.1. LE RGIS -



7.2. LE -RGIS -



7.3. LE RGIS -

Barème des sanctions: Barème des sanctions: ANNEXES 1-2-3.pdf

RESULTAT DU VOTE

Absents : 65 voix

Mme Françoise BRIZARD (33 voix) - M. Aurélien BOULIE (32 voix) – M. Christophe ROHEE (23)

VOTE A LA MAJORITE DES PRESENTS (vote à mains levées)

Les modèles de statuts compatibles avec les statuts et règlement fédéraux seront présentés à la Prochaine Assemblée Générale dans leur intégralité.

Les vœux : Non étudiés.8. LE REGLEMENT
GENERAL DISCIPLINA

8.1. LE RGD -



8.2. LE RGD -

Barème des sanctions: ANNEXES 1-2-3.pdf

Le Règlement Général Disciplinaire :http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGD_2012-13.pdfhttp://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGD_BSD_2012-13.pdfhttp://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2012-2013/ffvb_RGIS_2012-13_annexe123.pdf

XXV) Commission Développement des Pratiques :

Le rapport :



Rapport autres
pratiques.pdf

Les propositions :



Propositions CDP.pdf

L'intervention de M. Michel BALAWENDER :



Intervention M.
BALAWENDER CDP.p

XXVI) Commission Fédérale d'Appel :

Aucune intervention

XXVII) Les prochaines Assemblées Générales :

Ligue de Provence - AG 2013 : Martigues ou Avignon

Ligue de Bretagne - AG 2014 : Perros-Guirec

☞ **Adopté à l'unanimité des présents.**

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Jean-Paul DUBIER (Organisateur)** donne rendez-vous au pigeonier du Château de Ménilles pour les remises de récompenses, sera suivi d'un apéritif.

Le Président, Patrick KURTZ clôture la 72ème Assemblée Générale à 20h31.

Le Président de la Commission de Contrôle des Assemblées Générales et
des Opérations Electorales

Georges GUILLET



Le Président,

Patrick KURTZ



Le Secrétaire Général,

Alain DE FABRY



**TOUS LES REGLEMENTS ADOPTES SONT ACCESSIBLES SUR LE
SITE INTERNET DE LA FFVB**

Onglet Manuel Juridique :

<http://extranet.ffvb.org/front/196-37-1-Manuel-Juridique-FFVB>

ou

Décisions AG 2012

<http://extranet.ffvb.org/front/277-37-1-Decisions-AG-2012>